



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

En 2025, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a sollicité le soutien financier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, de l'Etat, du Conseil Départemental de Saône-et-Loire et de l'Agence Régionale de Santé.



Projet reconnu par l'État

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉAMBULE

Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
SOMMAIRE	1
1. L'INSTITUTION	3
Repère	3
Territoire	3
Siège.....	6
Compétences	6
Tourisme.....	6
Aménagement du territoire.....	7
Développement local.....	7
Élus	7
Comité syndical.....	7
Bureau syndical	7
Commission d'appel d'offres	8
RÉUNIONS SYNDICALES	8
Le personnel et les moyens.....	9
2.FINANCES ET FISCALITE 2025.....	11
Budget annexe « Instruction du droit des sols ».....	11
Compte Financier Unique 2025.....	11
Budget ANNEXE « Régie Office de tourisme ».....	12
Compte Financier Unique 2025.....	12
Budget principal	14
Compte Financier Unique 2025.....	14
Un taux de participation des communautés de communes à 6,08€.....	16
Taxe de séjour 2025	16
3. LES ACTIONS MENÉES EN 2025	18
Tourisme	18
Un office de tourisme en régie	18
Fréquentation 2025 : un bilan contrasté.....	18
L'Office de Tourisme aux côtés des acteurs touristiques	21
Bresse Bourgogne Tourisme : une nouvelle communication pour l'Office de Tourisme.....	22
Une fréquentation en hausse sur le site Internet de l'Office de Tourisme	23
Des éditions variées pour découvrir la Bresse bourguignonne.....	25
Promotion de la Bresse bourguignonne sur les salons et événements	26
Des actions de promotion complémentaires	27
Valorisation et découverte du patrimoine local	29
Des animations pour découvrir le patrimoine et les savoir-faire locaux.....	30
Les activités commerciales au service de la promotion du territoire	34
Aménagement du territoire	35
Révision du SCoT : du diagnostic à l'identification des enjeux prioritaires	35
Instructions des demandes d'urbanisme : + 7% de dossiers traités	37
Développement local.....	38
1 920 537,39 euros notifiés en 2025 dans le cadre du contrat régional Territoires en Action TEA 2022-2028 (Région et volet rural du FEDER 2021-2027 de l'Europe)	38
2 335 522,44 euros sollicités en 2025 au titre du LEADER 2023-2027 (FEADeR de l'Europe et co-financement associé du Conseil Régional)	41
Projets structurants : 250 000 euros supplémentaires par le Département de Saône-et-Loire	43

La mobilisation du Fonds Vert et d'autres financements via le CRTE Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique	44
Certificats d'Economies d'Energie (CEE) en prime cumulable avec les subventions ..	46
Le Contrat Local de Santé (CLS)	48
Projet Alimentaire Territorial (PAT) : labellisation de niveau 2 fin 2025 et continuité du projet Mieux Manger pour Tous.....	51
Le fonctionnement du conseil de développement	53
Autres dossiers	57
4. Communication	58
www.pays-bresse-bourguignonne.com	58

1. L'INSTITUTION

REPÈRE

Le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, créé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2009, est composé, en 2024, de 4 communautés de communes :

- Bresse Louhannaise Intercom'
- Terres de Bresse
- Bresse Revermont 71
- Bresse Nord Intercom'

TERRITOIRE

Le territoire de la Bresse bourguignonne est situé au sud-est du département de la Saône-et-Loire. Il est composé de 4 communautés de communes.



Au 1^{er} janvier 2025, le territoire comprend 67 587 habitants avec une croissance annuelle 2016-2022 de +0,14% (source : INSEE), il regroupe les 88 communes suivantes :

N° INSEE - COMMUNE	EPCI
71001 - L'ABERGEMENT-DE-CUISERY	Terres de Bresse
71002 - L'ABERGEMENT-SAINT-COLOMBE	Terres de Bresse
71013 - AUTHUMES	Bresse Nord Intercom'
71018 - BANTANGES	Terres de Bresse
71023 - BAUDRIERES	Terres de Bresse
71027 - BEAUREPAIRE-EN-BRESSE	Bresse Revermont 71
71028 - BEAUVERNOIS	Bresse Nord Intercom'
71029 - BELLEVESVRE	Bresse Nord Intercom'
71044 - BOSJEAN	Bresse Revermont 71
71045 - BOUHANS	Bresse Revermont 71
71056 - BRANGES	Bresse Louhannaise Intercom'
71061 - BRIENNE	Terres de Bresse
71064 - BRUAILLES	Bresse Louhannaise Intercom'
71079 - CHAMPAGNAT	Bresse Louhannaise Intercom'
71092 - LA CHAPELLE-NAUDE	Bresse Louhannaise Intercom'
71093 - LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR	Bresse Nord Intercom'
71097 - LA CHAPELLE-THECLE	Terres de Bresse
71101 - CHARETTE-VARENNES	Bresse Nord Intercom'
71121 - LA CHAUX	Bresse Nord Intercom'
71143 - CONDAL	Bresse Louhannaise Intercom'
71157 - CUISEAUX	Bresse Louhannaise Intercom'
71158 - CUISERY	Terres de Bresse
71168 - DAMPIERRE-EN-BRESSE	Bresse Nord Intercom'
71173 - DEVROUZE	Bresse Revermont 71
71175 - DICONNE	Bresse Revermont 71
71177 - DOMMARTIN-LES-CUISEAUX	Bresse Louhannaise Intercom'
71196 - LE FAY	Bresse Louhannaise Intercom'
71198 - FLACEY-EN-BRESSE	Bresse Louhannaise Intercom'
71205 - FRANGY-EN-BRESSE	Bresse Revermont 71
71206 - LA FRETTE	Terres de Bresse
71207 - FRETTERANS	Bresse Nord Intercom'
71208 - FRONTENARD	Bresse Nord Intercom'
71209 - FRONTENAUD	Bresse Louhannaise Intercom'
71213 - LA GENETE	Terres de Bresse
71234 - HUILLY-SUR-SEILLE	Terres de Bresse

71243 - JOUDES	Bresse Louhannaise Intercom'
71244 - JOUVENCON	Terres de Bresse
71246 - JUIF	Bresse Louhannaise Intercom'
71254 - LAYS-SUR-LE-DOUBS	Bresse Nord Intercom'
71256 - LESSARD-EN-BRESSE	Terres de Bresse
71261 - LOISY	Terres de Bresse
71263 - LOUHANS-CHATEAURENAUD	Bresse Louhannaise Intercom'
71293 - MENETREUIL	Terres de Bresse
71295 - MERVANS	Bresse Revermont 71
71300 - LE MIROIR	Bresse Louhannaise Intercom'
71303 - MONTAGNY-PRES-LOUHANS	Bresse Louhannaise Intercom'
71311 - MONTCONY	Bresse Louhannaise Intercom'
71314 - MONTJAY	Bresse Revermont 71
71318 - MONTPONT-EN-BRESSE	Terres de Bresse
71319 - MONTRET	Bresse Louhannaise Intercom'
71326 - MOUTHIER-EN-BRESSE	Bresse Nord Intercom'
71332 - ORMES	Terres de Bresse
71336 - OUROUX-SUR-SAONE	Terres de Bresse
71351 - PIERRE-DE-BRESSE	Bresse Nord Intercom'
71352 - LE PLANOIS	Bresse Revermont 71
71357 - POURLANS	Bresse Nord Intercom'
71364 - LA RACINEUSE	Bresse Nord Intercom'
71365 - RANCY	Terres de Bresse
71366 - RATENELLE	Terres de Bresse
71367 - RATTE	Bresse Louhannaise Intercom'
71373 - ROMENAY	Terres de Bresse
71379 - SAGY	Bresse Louhannaise Intercom'
71380 - SAILLENARD	Bresse Revermont 71
71386 - SAINT-ANDRE-EN-BRESSE	Bresse Louhannaise Intercom'
71396 - SAINT-BONNET-EN-BRESSE	Bresse Nord Intercom'
71398 - SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	Terres de Bresse
71401 - SAINTE-CROIX-EN-BRESSE	Bresse Louhannaise Intercom'
71410 - SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE	Bresse Louhannaise Intercom'
71419 - SAINT-GERMAIN-DU-BOIS	Bresse Revermont 71
71420 - SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	Terres de Bresse
71454 - SAINT-MARTIN-DU-MONT	Bresse Louhannaise Intercom'
71484 - SAINT-USUGE	Bresse Louhannaise Intercom'
71489 - SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	Bresse Louhannaise Intercom'

71506 - SAVIGNY-EN-REVERMONT	Bresse Revermont 71
71508 - SAVIGNY-SUR-SEILLE	Terres de Bresse
71514 - SENS-SUR-SEILLE	Bresse Revermont 71
71516 - SERLEY	Bresse Revermont 71
71519 - SERRIGNY-EN-BRESSE	Bresse Revermont 71
71522 - SIMANDRE	Terres de Bresse
71523 - SIMARD	Bresse Louhannaise Intercom'
71528 - SORNAY	Bresse Louhannaise Intercom'
71534 - LE TARTRE	Bresse Revermont 71
71538 - THUREY	Bresse Revermont 71
71541 - TORPES	Bresse Nord Intercom'
71548 - TRONCHY	Terres de Bresse
71558 - VARENNES-SAINT-SAUVEUR	Bresse Louhannaise Intercom'
71568 - VERISSEY	Bresse Louhannaise Intercom'
71580 - VINCELLES	Bresse Louhannaise Intercom'

SIÈGE

Le siège du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est situé à la Maison de l'Emploi, 4 Promenade des Cordeliers 71500 LOUHANS-CHATEAURENAUD.

Le service « Office de tourisme » est situé au 1 place Saint-Jean à Louhans-Châteaurenaud (Bureau d'information touristique principal). Il compte également trois bureaux d'information touristique secondaires à Cuisery, Cuiseaux et Pierre-de-Bresse (de mai à septembre).

COMPÉTENCES

Tourisme

Le Syndicat mixte est compétent en matière de tourisme¹. Il a ainsi pour mission de :

- Assurer l'accueil et l'information des touristes en séjour sur le Pays de la Bresse bourguignonne ;
- Organiser et d'assurer la promotion touristique du Pays de la Bresse bourguignonne, par le biais de la communication, l'animation, et la mise en marché de l'offre ;
- Participer à la coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local.

Cette compétence a été mise en œuvre de 2010 à 2023 par un Etablissement Public Industriel et Commercial jusqu'à la création au 1^{er} janvier 2024, d'une régie dotée de la

¹ Par arrêté préfectoral du 24 décembre 2009

seule autonomie financière gérant un service public administratif, intitulée « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

Aménagement du territoire

Le Syndicat mixte porte le **Schéma de Cohérence Territoriale** de la Bresse bourguignonne sur l'ensemble de son périmètre. Un 1er SCoT a été approuvé le 26 juin 2017. Il est actuellement en cours de révision.

Afin d'assurer la traduction des enjeux de transition et d'adaptation au changement climatique, le SCoT en cours de révision intègre un **Plan Climat-Air-Energie** territorial (PCAET) afin de doter les 4 communautés de communes de cet outil (obligatoire pour les communautés de communes Bresse Louhannaise Intercom et Terres de Bresse et facultatif pour les 2 autres).

Le Syndicat est doté depuis 2015 d'un service instructeur qui assure l'instruction technique et juridique des **demandes d'urbanisme** de 58 communes en 2025, celles ayant ou ayant eu un document d'urbanisme, situées dans une des 3 communautés de communes de plus de 10 000 habitants. Une convention entre les communes et le Syndicat mixte encadre l'adhésion à ce service mutualisé.

Développement local

Le Syndicat mixte a acquis la compétence développement local suite à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2013, définie comme suit dans les statuts du Syndicat mixte : « Réflexion stratégique et élaboration de la charte territoriale du Pays de la Bresse bourguignonne et mise en œuvre ou participation aux actions de développement et d'aménagement menées dans le cadre de la charte territoriale. »

ÉLUS

Comité syndical

Le Syndicat mixte est présidé par Anthony VADOT et est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les assemblées délibérantes de chacune des communautés de communes membres.

Le nombre de délégués est fonction de la population. En 2025, le comité syndical est composé de 38 délégués titulaires :

- 14 pour Bresse Louhannaise Intercom'
- 12 pour Terres de Bresse
- 7 pour Bresse Revermont 71
- 5 pour Bresse Nord Intercom'

Chaque EPCI désigne également autant de suppléants, appelés à siéger en cas d'empêchement de titulaires.

Bureau syndical

En 2025, la composition du bureau est la suivante :

Président : Anthony VADOT

1^{er} vice-Président délégué au budget et au personnel : Régis GIRARDEAU

2^{ème} vice-Président délégué aux financements territorialisés et développement local :
Christophe GALOPIN

3^{ème} vice-Président délégué au Contrat Local de Santé : Jean SIMONIN

4^{ème} vice-Président délégué au Projet de Parc Naturel Régional et aménagement du territoire : Didier LAURENCY

5^{ème} vice-Présidente déléguée au tourisme : Christine BUATOIS.

Les autres membres du Bureau : Jean-Marc ABERLENC, Joël CULAS, Jocelyne EUVRARD, Didier FICHET, Stéphane GROS, Aline GRUET, Françoise JACQUARD, Nicolas JACQUINOT, Béatrice LACROIX MFOUARA, Pascal MOREY.

En 2025, le Bureau s'est réuni à 4 reprises les 27 janvier, 5 mai, 8 septembre et 1^{er} décembre pour préparer les Comités syndicaux.

Commission d'appel d'offres

La CAO est composée du Président, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants. Il n'a pas été fait appel à la CAO en 2025.

REUNIONS SYNDICALES

Au cours de l'année 2025, le **comité syndical s'est réuni 4 fois** avec les ordres du jour suivants :

LE 10 FEVRIER 2025 :

- Election d'un nouveau membre du bureau
- Présentation du plan d'actions 2025 de l'Office de Tourisme
- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité de l'Office de tourisme
- Office de Tourisme : Budgets 2024 à approuver et budgets 2025 à voter
- Instruction du droit des sols : Budgets 2024 à approuver et budgets 2025 à voter
- Validation de l'annexe financière 2025 de la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol
- Demandes de subvention 2025 à l'ARS BFC
- Demande de subvention Conseil Régional pour le poste de chargé(e) d'étude du projet de Parc Naturel Régional
- Approbation des comptes administratifs 2024, affectation des résultats et vote du budget principal 2025
- Participation des communautés de communes

LE 19 MAI 2025 :

- Validation du rapport d'activité 2024 du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne
- Validation de la liste de diffusion des Jeux de société BORDIER
- Prestation d'accompagnement à la révision du SCoT et l'élaboration de son volet PCAET
- Demande de subvention LEADER 2023-2027 pour l'accompagnement à la révision du SCoT -AEC
- Autorisation de Programme / Crédits de paiement n°1 : révision du SCoT et élaboration de son volet PCAET
- Avis sur le projet de SCoT révisé du Pays lédonien

- Avenant à la convention avec l'Association Sportive Laïque Louhannaise dans le cadre de la 9e édition d'Arcad'elles

LE 22 SEPTEMBRE 2025 :

- Validation du projet de Contrat Local de Santé CLS 2025-2030 en vue de sa signature
- Coordination de l'accueil d'étudiants en santé dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Ville de Louhans-Châteaurenaud et son CCAS
- Plan d'actions sur 5 ans pour un Projet Alimentaire Territorial PAT de niveau 2
- Candidature au niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial PAT
- Demande de financement DRAAF BFC dans le cadre de l'appel à candidatures « Soutien à la structuration des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) de niveau 2 »
- Prix de vente de 200 exemplaires des Jeux de société BORDIER
- Office de Tourisme : Tarifs des partenariats 2026
- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montret
- Avis sur le projet de la révision du Schéma de Cohérence Territorial – Air Energie Climat de Grand Bourg Agglomération

LE 15 DECEMBRE 2025 :

- Validation du projet structurant du territoire de la Bresse bourguignonne pour l'appel à projet « Saône-et-Loire 2026 »
- Actualisation de la délibération relative au prix de vente des 200 exemplaires des Jeux de société BORDIER
- Demande de subvention Conseil Régional pour l'ingénierie 2026
- Demande de subvention FEADeR 2023-2027 pour l'ingénierie 2026 du GAL LEADER
- Fixation des tarifs de ventes boutique et prestations de services de la Régie « Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne » à partir du 1er janvier 2026
- Prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol pour la commune de CONDAL
- Débat d'Orientation Budgétaire 2026
- Avis sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Plaine jurassienne
- Décision modificative n°1 du budget annexe « Instruction du Droit des Sols »
- Décision modificative n°1 du budget annexe « Régie Office de Tourisme »
- Décision modificative n°1 du budget principal
- Mise en place du Compte Epargne Temps

LE PERSONNEL ET LES MOYENS

Un poste de chargé de missions transitions a été créé début 2025. Le poste a été pourvu au 1^{er} avril 2025.

Au 31 décembre 2025, le Syndicat mixte compte 18 agents, le tableau des effectifs est le suivant :

Cadre d'emploi / Grade	Emplois ouverts	Quotité de temps de travail	Effectifs	Libellé du poste
Services fonctionnement administratif, SCoT et développement local				
Attaché principal	1	1	1	Chef de projet responsable du service développement local
Ingénieur principal	1	1	1	Responsable du service SCoT, Aménagement et Urbanisme
Attaché	1	1	1	Chargé de mission LEADER
Attaché	1	1	1	Chargé de mission santé
Attaché	1	1	1	Chargé de mission Transitions
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	0,7	1	Gestionnaire de dossier
Sous total	6	5,7	6	
Service Instruction du droit des sols				
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2	1,9	2	Instructeur ADS
Rédacteur	1	1	1	Instructeur ADS
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	2	2	2	Instructeur ADS
Sous total	5	4,9	5	
Service Office de tourisme				
Attaché	1	1	1	Directeur du service Office de tourisme
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	1	Responsable Accueil/Qualité/animation du réseau des partenaires
Rédacteur	1	1	1	Animateur Numérique de Territoire / guide
Rédacteur	1	1	1	Chargé de communication et événementiels
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	0,73	1	Conseiller en séjour
Adjoint administratif	1	0,86	1	Conseiller en séjour
Adjoint administratif	1	0,09	1	Comptable
Sous total	7	5,68	7	
Total	18	16,28	18	

L'équipe du service Office de Tourisme a été complétée au cours de l'année par :

- 1 contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité sur le grade d'adjoint administratif, du 1^{er} mai au 30 septembre ;
- 1 contrat à durée déterminée pour accroissement saisonnier d'activité sur le grade d'adjoint administratif, du 02 juin au 30 septembre ;
- 1 contrat à durée déterminée pour remplacement temporaire d'un agent contractuel du 04 mars au 12 avril sur le grade d'adjoint administratif ;
- 1 contrat à durée déterminée pour remplacement temporaire d'un agent contractuel du 20 mai au 30 septembre sur le grade d'adjoint administratif ;
- 1 contrat d'apprentissage en BTS Tourisme.

Trois stagiaires ont été accueillis : 1 stagiaire en classe de 3^{ème} pour un stage découverte d'une semaine, 1 stagiaire en classe de 1^{ère} SAPAT service au territoire, pour une durée de 5 semaines et 1 stagiaire en 2^{ème} année de BTS Tourisme pendant 5 semaines.

En 2025, les 10 agents des services « Fonctionnement administratif », « SCoT, urbanisme et aménagement » et « développement local » ont suivi **27 jours de formation et 107 webinaires** en format court soit **320h**.

De leur côté, les agents du service Office de Tourisme ont suivi **89h30** de formation incluant formations en présentiel, distanciel et visites prestataires.

4 ordinateurs du service instructeur ont été changés. Tous les agents sont maintenant équipés d'un ordinateur portable.

FINANCES ET FISCALITE

BUDGET ANNEXE « INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS »

Compte Financier Unique 2025

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	252 819,47	252 819,47	0.00
	Section d'investissement	4 161,60	826,57	- 3 335,03
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0.00	0.00	0.00
	Report en section d'investissement (001)	0.00	8 300.45	8 300,45
TOTAL (REALISATIONS + REPORT)		256 981,07	253 646,04	4 965,42

Détails par chapitre :

Section de Fonctionnement	Réalisé 2025
Dépenses	
011 Charges courantes	18 816.60
012 Personnel	233 172.27

65 Autres charges	4.03
042 Dotations aux amortissements	826.57
TOTAL dépenses	252 819.47
<u>Recettes</u>	
13 – Atténuation de charges	0.00
74 Dotations & participations	252 819.18
75 Produits gestion courante	0.29
77 Produits exceptionnels	0.00
TOTAL recettes	252 819.47

En section de fonctionnement, les dépenses concernent la maintenance du logiciel et les charges de personnel liées à l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Les recettes proviennent principalement des participations des communes concernées par la prestation d'instruction des dossiers d'urbanisme.

Section Investissement	Réalisé 2025
<u>Dépenses</u>	
20 Immobilisations incorporelles	0.00
21 Immobilisations corporelles	4 161.60
13 Subventions d'investissement reçues	0.00
40 Amortissement des immobilisations	0.00
TOTAL dépenses	4 161.60
<u>Recettes</u>	
10 Dotation fonds divers et réserves	0.00
13 Subventions investissement reçues	0.00
40 Amortissement des immobilisations	826.57
TOTAL recettes	826.57

En section d'investissement, les dépenses correspondent au renouvellement des ordinateurs pour 4 agents et les recettes concernent les écritures d'amortissement.

BUDGET ANNEXE « REGIE OFFICE DE TOURISME »

Compte financier unique 2025

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	467 584,77	412 429.46	- 55 155,31

	Section d'investissement	1 432,82	15 237,46	+13 804,64
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	150 498,56	150 498,56
	Report en section d'investissement (001)	5 788,24		- 5 788,24
TOTAL (REALISATIONS + REPORT)		474 805,83	578 165,48	103 359,65

Détails par chapitre :

Section de Fonctionnement	Réalisé 2025
Dépenses	
011 Charges courantes	162 448,82
012 Personnel	294 932,40
014 Atténuation de produits	0,00
65 Autres charges	50,87
66 Charges financières	0,00
67 Charges spécifiques	2 502,98
68 Dotations provisions	0,00
042 Dotations aux amortissements	7 649,70
TOTAL dépenses	467 584,77
Recettes	
13 Atténuation de charges	9 658,88
70 Produits des services, domaines et ventes	22 555,62
731 Impositions directes	142 611,57
74 Dotations et participations	5 000,00
75 Autres produits de gestion courante	230 660,23
77 Produits spécifiques	1 155,96
78 Reprise provisions semi-budgétaires	0,00
042 Dotations aux amortissements	787,20
TOTAL recettes	412 429,46

Les recettes proviennent majoritairement de la subvention du budget principal et de la taxe de séjour, puis dans une moindre mesure par les produits des prestations de services et ventes boutique.

Les principales dépenses concernent les dépenses de personnel, les dépenses liées aux actions de promotion communication (éditions, salons, événementiels, insertions publicitaires, nouvelle charte graphique, ...), à l'édition du Jeu de société de la Bresse bourguignonne ainsi qu'aux animations organisées par l'Office de Tourisme, plus particulièrement Bress'Addict ! et la Fête de la Corniotte.

Section Investissement		Réalisé 2025
Dépenses		
20 Immobilisations incorporelles		0.00
204 Subventions d'équipement versées		0.00
21 Immobilisations corporelles		645,62
13 Subventions d'investissement reçues		0.00
1068 – Excédents de fonct. capitalisés		0.00
45 Opérations sous mandat		0.00
40 Opérations d'ordre (subv. d'investis)		787.20
TOTAL dépenses		1 432,82
Recettes		
10 Dotation fonds divers et réserves		1 799,52
1068 Excédent fonctionnement capitalisé		5 788,24
13 Subventions investissement reçues		0.00
45 Opérations sous mandat		0.00
40 Amortissement des immobilisations		7 649,70
TOTAL recettes		15 237,46

En section d'investissement, les dépenses correspondent à l'achat de mobilier pour le Bureau d'Information Touristique de Cuisery ainsi qu'aux écritures d'amortissement.

Les recettes correspondent aux amortissements des immobilisations (mobilier et matériel informatique) et au FCTVA.

BUDGET PRINCIPAL

Compte Financier Unique 2025

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	715 727.55	631 126.89	- 84 600.66
	Section d'investissement	99 969.38	36 214.93	- 63 754.45
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0.00	170 944.17	170 944.17
	Report en section d'investissement (001)	0.00	18 207.73	18 207.73
TOTAL (REALISATIONS + REPORT)		815 696.93	856 493.72	40 796.79

Détails par chapitre :

Section de Fonctionnement	Réalisé 2025
Dépenses	
011 Charges courantes	118 555.97
012 Personnel	320 929.17
014 Atténuation de produits	0.00
65 Autres charges	240 540.86
66 Charges financières	0.00
67 Charges exceptionnelles	0.00
68 Dotations provisions	0.00
042 Dotations aux amortissements	35 701.55
TOTAL dépenses	715 727.55
Recettes	
13 Atténuation de charges	5 241.16
73 Impôts et taxes	0.00
74 Dotations et participations	605 905.32
75 Autres produits	2.25
77 Produits exceptionnels	0.00
78 Reprise provisions semi-budgétaires	397.20
042 Dotations aux amortissements	19 580.96
TOTAL recettes	631 126.89

Les recettes proviennent des participations des 4 communautés de communes membres, et des subventions versées par l'Etat (ARS et DRAFF), le Conseil Régional et le Département, pour le financement des actions menées par la chargée de mission « santé » et le financement des postes des agents.

Les principales dépenses sont liées à la subvention versée au budget annexe « Régie Office de Tourisme », aux actions menées par la chargée de mission « Santé » dont le solde de la prestation payée à ACTIVE pour le PAT (Programme Alimentaire Territorial), à Bio Bourgogne et aux CCAS de LOUHANS et CUISERY pour « Mieux Manger Pour Tous », aux charges de personnel (SCoT + « Pays »), et aux charges courantes (locations et charges des bureaux de la MIFE, copieur, machine à affranchir, réseaux, etc.).

Section Investissement	Réalisé 2025
Dépenses	
20 Immobilisations incorporelles : Etude « Révision SCoT AEC »	79 313.22
204 Subventions d'équipement versées	0.00
21 Immobilisations corporelles	1 075.20
13 Subventions d'investissement reçues	0.00

1068 – Excédents de fonct. capitalisés	0.00
45 Opérations sous mandat	0.00
40 Opérations d'ordre (amortissement subventions d'investissement)	19 580.96
TOTAL dépenses	99 969.38
Recettes	
10 Dotation fonds divers et réserves	513.38
1068 Excédent fonctionnement capitalisé	0.00
13 Subventions investissement reçues	0.00
45 Opérations sous mandat	0.25
40 Amortissement des immobilisations	35 701.55
TOTAL recettes	36 214.93

En section d'investissement, les dépenses correspondent à la prestation du bureau d'étude pour la révision du SCoT avec un volet AEC, à l'acquisition d'un ordinateur pour un agent, et aux écritures d'amortissement.

Les recettes proviennent du FCTVA et des amortissements des immobilisations (PNR, SCoT, mobilier et matériel informatique).

Un taux de participation des communautés de communes à 6,08€

Le taux de participation 2025 (en € par habitant) **augmente de 0,01c** par rapport à 2024.

Communauté de communes	Pop. municipale au 1 ^{er} janvier 2023	Tourisme en € par habitant	Sous-total compétence Tourisme	Développement local (dont santé) et aménagement (dont PCAET) en € par habitant	Sous-total compétence Développement local et aménagement	Participation 2025
Bresse Louhannaise Intercom'	28 331	3,40	96 325,40	2,68	75 927,08	172 252,48
Terres de Bresse	22 711	3,40	77 217,40	2,68	60 865,48	138 082,88
Bresse Revermont 71	10 001	3,40	34 003,40	2,68	26 802,68	60 806,08
Bresse Nord Intercom	6 544	3,40	22 249,60	2,68	17 537,92	39 787,52
TOTAL	67 238		229 795,80		181 133,16	410 928,96

Taxe de séjour 2025

La régie « Office de Tourisme » a en charge le suivi des déclarations réalisées par les hébergeurs sur la plateforme 3D Ouest, ainsi que la facturation et le suivi des versements.

La taxe de séjour s'est élevée à **142 611,57 euros en 2025** contre 151 479,38 euros en 2024 soit une baisse de 6 %.

Le montant collecté par les plateformes est de 71 705,47 € (contre 72 466,14 € en 2024) soit 50,28 % du montant total de la taxe de séjour (47,75 % en 2024).

Provenance des versements		Montant de taxe de séjour 2025	Montant de taxe de séjour 2024	Evolution
Plateformes de location	Airbnb	40 057,05	40 816,24	- 1,86 %
	Gîtes de France	17 586,98 (4T 2024 inclus)	15 449,55	+ 13,83 %
	Abritel	2 293,01	2 280,92	+ 0,5 %
	Booking	7 999,68	13 366,61 (4T 2023 inclus)	- 40,15%
	Camping-car Park	2 380,80		
	Le Bon Coin	109,50	95,09	+ 15,15 %
	Digivacances	45,00	32,68	+ 37,70 %
	Pinklab	13,69		
	HDD Interhome	896,00	84,00	+ 966 %
	Betalingen Gites	118,30	206,25	- 42,64%
	Greengo	144,80	136,80	+ 5,85 %
	Awaze	59,06		
	Hevazion	1,60		
	SOUS TOTAL	71 705,47 €	72 468,14 €	- 1,05 %
Hébergements en direct		70 906,10 €	79 281,24 €	- 10,56%
TOTAL		142 611,57 €	151 749,38 €	- 6,03%

On observe une stabilité du montant reversé par les plateformes par rapport à 2024. (Cependant, il convient de prendre en compte le versement en 2025 d'une partie de la taxe de séjour récoltée fin 2024 par Gîtes de France et le versement en 2024 d'une partie de la taxe de séjour récoltée par Booking en 2023).

On note une baisse de 10,56% de la taxe de séjour récoltée directement par les hébergeurs (hors plateforme).

Au global, on observe une baisse de 6% du montant de la taxe de séjour sur 2026 dans le sillage de la baisse de fréquentation touristique observée au niveaux régional (-4,7%) et départemental (-6,4%) sur l'année 2025.

2. LES ACTIONS MENÉES EN 2025

TOURISME

Un office de tourisme en régie

Au 1^{er} janvier 2024, le Syndicat Mixte a créé une régie dotée de la seule autonomie financière gérant un service public administratif, intitulée « Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne ».

La régie est administrée, sous l'autorité du Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et du comité syndical, par un conseil d'exploitation, et sa Présidente ainsi qu'une Directrice.

Le Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne est le représentant légal de la régie et en est l'ordonnateur.

Sur l'année 2025, **les 10 élus du Syndicat mixte membres du Conseil d'exploitation** sont Christine BUATOIS (Présidente), Christian CLERC, Carole RIVOIRE-JACQUINOT, Claudette JAILLET, Catherine SAGNARD (Vice-présidente), Christophe GALOPIN, Sébastien JACCUSSE, Béatrice LACROIX-MFOUARA, Jocelyne EUVRARD, Jean-Michel FROMONT.

Les 9 membres socioprofessionnels, nommés par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne sont Anđiš HAMER, Marije IVANJINE, Véronique GUILLOT, Olivier MORIN (Vice-président), Estelle COMTE, Jean-Louis CARTILLIER, Véronique REYMONDON, Sébastien BASSEN, Alfred CARIGNANT.

Le Conseil d'exploitation s'est réuni 5 fois en 2025.

Fréquentation 2025 : un bilan contrasté

QUANTITE TOTALE DES DEMANDES SUR L'ENSEMBLE DES BUREAUX D'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

A l'instar de la baisse de fréquentation observée au niveau régional mais aussi départemental en 2025, l'Office de Tourisme a accueilli **8 570 visiteurs** (9 049 visiteurs en 2024) et a répondu à **7 012 demandes (toutes demandes confondues)** (7 323 demandes en 2024) dont **5 300 demandes au guichet** (5 550 en 2024). Nous notons une baisse de 5.29% du nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente, une diminution de 4.50% des demandes au guichet par rapport à l'année précédente ainsi qu'une baisse de 4.24% sur toutes les demandes confondues.

La fréquentation dans les BIT, est :

- En très légère baisse sur le BIT de Louhans (- 0.27 % en nombre de demandes et - 3.43 % en nombre de visiteurs),
- En hausse sur le BIT de Cuisery (+ 23.14 % en nombre de demandes et + 44.38% en nombre de visiteurs),

- En forte baisse sur le BIT de Cuiseaux (- 54.34 % en nombre de demandes et – 41.56 % en nombre de visiteurs)
- En baisse sur le BIT de Pierre de Bresse (- 20.11 % en nombre de demandes et –23.16% en nombre de visiteurs).

REPARTITION DES MODES DE CONTACTS SUR LES 4 BUREAUX D'ACCUEIL

Mode de contact/demandes	Total 2025	Total 2024
Guichet	5 300	5 550
Téléphone	1 591	1 583
Mail	68	97
Courrier	36	5
Web/Réseaux sociaux	17	88
Total Contacts	7 012	7323

NOMBRE DE VISITEURS PAR BUREAU D'ACCUEIL

	Bureau de Louhans	Bureau de Cuiseaux	Bureau de Cuisery	Bureau de Pierre de B.	Total OT
Visiteurs					
2025	5 699	606	1376	889	8 570
		+ 931 visiteurs Biennale	+ 489 visiteurs expos	+ 505 visiteurs expos	1 925
					10 495
2024	5 902	1037	953	1 157	9 049
		+ 1719 visiteurs Biennale	+ 475 visiteurs expos	+ 1 872 visiteurs expos	4066
					13 115
2023	5 776	1 220	1 068	1 170	9 234
		+ 1 058 visiteurs Inter-Biennale	+ 914 visiteurs expos	+ 222 visiteurs expos	2 194
					11 428

Toutes demandes confondues (guichet/Tél/Mail/Courrier/RS)	Bureau de Louhans	Bureau de Cuiseaux	Bureau de Cuisery	Bureau de Pierre de B.	OT PAYS
2025	5260	380	780	592	7012
2024	5337	651	626	709	7323
2023	5087	752	651	664	7154

ACCUEILS HORS LES MURS

L'Office de tourisme a répondu à **682 demandes** hors les murs (**1356 visiteurs**) contre 950 demandes (1740 visiteurs en 2024).

Nous constatons une diminution de la fréquentation des accueils hors les murs. Sur le marché de Louhans, le nombre de demandes est relativement stable. La baisse la plus notable concerne l'accueil au camping de Louvarel (-28.21% sur les demandes et -22.06% sur les visiteurs) avec 2 dates annulées à cause de la météo. L'Office de Tourisme a également participé à un nombre plus réduit d'événements par rapport à 2024.

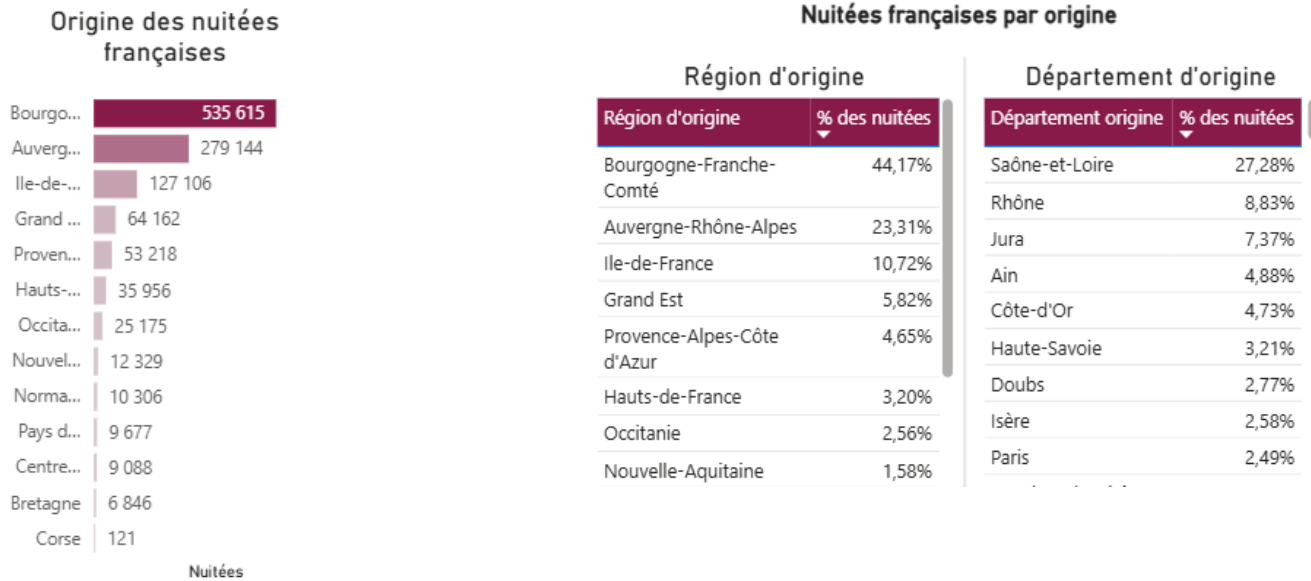
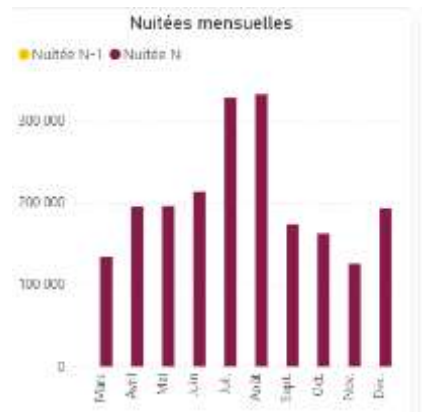
Le BIT de Pierre-de-Bresse a répondu à 241 demandes hors les murs (500 visiteurs) contre 260 demandes en 2024 (396 visiteurs).

DONNEES SUR LES CLIENTELES EN BRESSE BOURGUIGNONNE

Données Orange flux Vision Tourisme du 01/03/2025 au 31/12/2025.

En Bresse bourguignonne : **2 053 877 nuitées** (marchandes et non marchandes) ont été comptabilisées (1 nuitée est comptée lorsque d'une personne est vue plus de 2 heures consécutives sur le territoire entre 00h00 et 06h00)

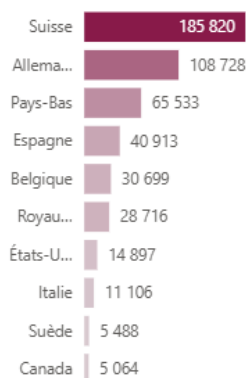
- 936 958 nuitées françaises (touristes originaires d'autres départements)
- 332 586 nuitées locales (touristes originaires de Saône-et-Loire)
- 784 333 nuitées étrangères



Les départements les plus présents sur le territoire : Saône-et-Loire, Rhône, Jura, Ain et Côte d'Or.

Sur les 4 bureaux d'information touristique confondus les départements les plus présents sont après la Saône-et-Loire, les départements limitrophes : Ain, Rhône, Jura, et Côte d'Or. Viennent ensuite le Nord et le Doubs, puis par ordre de fréquentation, l'Isère, le Bas-Rhin, la Haute-Savoie et Paris.

Origine des nuitées étrangères



La clientèle suisse est la plus représentée sur notre territoire, suivie par la clientèle allemande, néerlandaise, espagnole et belge.

Sur les 4 Bureaux d'information touristique confondus, la première clientèle est la clientèle allemande, puis la clientèle suisse, la clientèle néerlandaise, belge et anglaise.

DURÉE DU SEJOUR

La durée moyenne de séjour en Bresse bourguignonne est de 2,02 jours. (Source Orange Flux Vision Tourisme)

Sur les personnes interrogées dans les 4 BIT, les durées de séjour suivantes ont été observées :

	2025	2024
Excursion	40.06%	30,44%
Week/end – 1 à 2 nuitées	16.46%	17,21%
Semaine	14.16%	13,79%
3 à 5 nuitées	13.94%	9,30%
Quinzaine	5.26%	2,78%
Au-delà de 15 nuits	2.85%	1,13%
Non communiqué	7.24%	25,35%

Demandes par critères marketing régionaux l'année 2025

Concernant les thèmes affinitaires renseignés dans les 4 Bureaux d'information touristique confondus, on observe que les demandes sur le « patrimoine bâti et Histoire », le « patrimoine artistique culturel et traditions », les « randonnées pédestres » et le « patrimoine naturel » sont les 4 thèmes les plus demandés. Viennent ensuite les « activités de plein air », le « cyclotourisme », les « produits du terroir », les « activités de loisirs intérieures », les « activités nautiques et baignade », et le « tourisme fluvial ».

L'Office de Tourisme aux côtés des acteurs touristiques

Marque Qualité Tourisme

En 2025, l'Office de Tourisme s'est familiarisé avec le nouveau label « Destination d'Excellence » qui remplacera à partir de 2026 la marque Qualité Tourisme. Des formations ont été suivies par la Directrice et la Responsable Accueil/Qualité.

L'Office de Tourisme a poursuivi son travail de recensement et traitement des remarques et réclamations des visiteurs.

Rencontres prestataires

L'Office de Tourisme a organisé 3 rencontres à destination de l'ensemble des prestataires touristiques afin de leur présenter les missions et actions de l'OT, échanger sur leurs besoins, et suggestions : le 18 mars à Sornay, le 25 mars à Saint-Germain-du-Bois, et le 1^{er} avril à Cuisery.

Différents thèmes ont été abordés lors de ces réunions : partenariats, taxe de séjour, base de données Décibelles data, communication et promotion, valorisation de l'offre touristique, animations, accueil, qualité, ...

Cafés touristiques

3 cafés touristiques ont été proposés en 2025 à destination des communes de la Bresse bourguignonne : le 18 mars à Sornay, le 25 mars à La Chapelle-Saint-Sauveur et le 08 avril à Loisy. Ces réunions ont permis de présenter les actions de l'Office de Tourisme auprès des maires et de collecter des informations sur l'offre touristique des communes, le patrimoine et les légendes locales. 58 communes ont participé à ces rendez-vous depuis le lancement des cafés en mars 2022 (14 dates).

Visites prestataires

En 2025, des visites prestataires ont été réalisées sur les communes de Simard, la Chapelle St Sauveur, St Germain du Bois, Serley, Ratenelle et Sornay les 25 et 29 avril, ainsi que le 21 octobre sur Louhans, St Germain du Bois et Pierre-de-Bresse (17 hébergements visités).

Eductour pour les prestataires

L'Office de Tourisme a organisé une journée découverte du territoire à destination des partenaires de l'Office de Tourisme le vendredi 03 octobre, au Domaine de la Loge à Flacey en Bresse, suivi d'une visite guidée de la ville de Cuiseaux, un déjeuner pris au restaurant le Bistrot Gourmand à Cuiseaux, une balade sur les hauteurs de Cuiseaux (Gizia et Chevreux) accompagné du guide naturaliste Fabrice Ronget et enfin la visite de la brasserie « La mise en bière » à Condal. Cette journée a été suivie par 16 personnes.



Conseil aux porteurs de projets

L'Office de Tourisme assure une mission de conseil aux porteurs de projets publics ou privés dans le domaine touristique et notamment pour la création d'hébergements touristiques (chambres d'hôtes, gîtes, campings, aires de service camping-cars, etc.), ainsi que sur les aides financières éventuellement mobilisables.

Bresse Bourgogne Tourisme : une nouvelle communication pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme, son Conseil d'exploitation et un comité technique mis en place pour le suivi du projet, a collaboré avec l'agence de communication YATA pour créer une nouvelle identité visuelle visant à renforcer l'attractivité du territoire en dynamisant la communication à destination du grand public. Une réflexion approfondie sur le positionnement touristique du territoire a permis de faire émerger les ambitions et les valeurs de la Bresse bourguignonne servant de base à la conception des baselines et du nouveau logo de l'Office de Tourisme.

Cette nouvelle identité visuelle, incarne la singularité de notre destination : **Une destination à taille humaine, entre nature, patrimoine et art de vivre.**

La Bresse bourguignonne offre une expérience de séjour fondée sur l'équilibre entre patrimoine, nature et culture locale. L'élégance tranquille de ses villages, la beauté de ses rivières, ses sentiers ombragés et ses marchés authentiques créent un cadre propice à la déconnexion et à la reconnexion avec soi-même et les autres.

Le positionnement de la destination repose sur des valeurs essentielles :

- Le respect du rythme naturel des choses,
- La convivialité comme moteur de lien social,
- La transmission des savoirs et traditions,
- La qualité de l'accueil, pour un tourisme durable et respectueux.

Au coeur de cette nouvelle image : **un monogramme BB**, alliance élégante des initiales de Bresse et Bourgogne. Cette signature graphique distinctive incarne une identité forte, immédiatement reconnaissable, qui reflète à la fois le caractère du territoire et sa dimension accueillante et authentique.



Le logo, tout en courbes symbolise :

- La beauté naturelle de nos paysages et notre cadre naturel préservé
- L'accueil chaleureux et les liens entre les habitants et les visiteurs
- Les routes et chemins invitant à la découverte et l'exploration du territoire.

La palette de **couleurs** traduit également l'esprit du territoire :

- Vert naturel : prairies et engagement pour un tourisme durable et rural
- Vert foncé : forêts et espaces préservés
- Orange brique : chaleur humaine, convivialité et références à l'architecture traditionnelle.

Le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne a déposé pour cette action, une demande de subvention au titre du programme européen LEADER 2023-2027 de la Bresse bourguignonne, permettant également de mobiliser une aide du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Une fréquentation en hausse sur le site Internet de l'Office de Tourisme

La base de données Décibelles data

Le site de l'Office de Tourisme www.bresse-bourguignonne.com est alimenté par la base de données touristique régionale Décibelles DATA.

Tous les prestataires touristiques peuvent s'inscrire dans cette base qui leur permet de diffuser les coordonnées de leur établissement, un descriptif et des photos de leur activité. Les organisateurs d'événements ont aussi la possibilité de diffuser leurs animations.

Les informations remontent ainsi sur le site de l'Office de Tourisme, mais également sur les sites Destination Saône-et-Loire, Route 71, celui de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, et d'autres sites ou applications grâce à Data Tourisme.

www.bresse-bourguignonne.com : bilan des connexions 2025

**135 932
visites
en 2025**

**392 contacts
prestataires**

Le site internet a enregistré **101 829** visiteurs uniques (**92 980** en 2024) soit une hausse de 9,51% et **135 932 visites** (114 888 en 2024) qui représente une hausse de 18,32%. La hausse s'explique par une fréquentation des pages des webcams, de la fête de la corniotte, Bress'addict et d'autres animations comme la fête du poulet de Bresse, les guinguettes et les expositions de voitures anciennes notamment.

236 586 pages ont été vues pour l'année 2025 (**237 354** en 2024), ce qui représente en moyenne **1,90** (**2,07** en 2024) pages vues par visite. Les internautes ont

passé en moyenne **1min39 (2min04 en 2024)** sur le site. Il y eu **392** contacts prestataires (**341 en 2024**) via notre site.

Pages les plus consultées en 2025

- 1 /marche-de-louhans.html : 11 778
- 2 /default.asp : 11 473
- 3 /tout-l-agenda-de-la-bresse-bourguignonne.html : 4 198
- 4 /marche-aux-volailles.html : 3 307
- 5 /corniotte.html : 2 849
- 6 /webcams.html : 2 574
- 7 /Non défini : 2 462
- 8 /fete-de-la-corniotte-2025.html : 2 030
- 9 /bress-addict-2025.html : 1 896
- 10 /l-atelier-des-saveurs.html : 1 646

Evolutions du site web

Plusieurs évolutions ont été mises en œuvre sur le site www.bresse-bourguignonne.com :

- Changement des fonds de carte sur l'ensemble du site avec l'utilisation d'Open Street Map en remplacement de Google Maps
- Adaptation du site avec la nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme et achat de nouveaux noms de domaine.



Weebnb

La solution Weebnb est un service proposé aux prestataires hébergeurs et notamment aux gîtes et chambres d'hôtes.

Elle permet d'augmenter la visibilité de l'hébergement partenaire, en affichant ses disponibilités et tarifs sur le site de l'Office de Tourisme et de Destination Saône & Loire.

L'hébergeur n'a qu'un seul planning à compléter grâce aux passerelles possibles avec les plateformes de réservation (Airbnb, Abritel, Booking, etc...).

L'hébergeur partenaire peut également disposer de son propre site internet créé par Weebnb. Ce site est enrichi d'informations pratiques choisies par l'hébergeur et qui proviennent de Décibelles data (sites à visiter, restaurants, activités...).

28 partenaires ont utilisé le service Weebnb en 2025 (22 en 2024) dont 11 avec un site Internet réalisé par Weebnb.

Les réseaux sociaux

L'Office de Tourisme continue son travail d'animation sur les réseaux sociaux.

Facebook : 6 116 abonnés au 31/12 (+ 1 183 abonnés) : +24%

Instagram : 1 655 followers au 31/12 (+159 abonnés) : 10,60%

Linkedin : 283 abonnés au 31/12 : +55,5%

X : 346 abonnés

361 posts (233 sur Facebook, 110 sur Instagram et 18 sur LinkedIn) ont été réalisés, qui ont engendré **920 628 vues**.

15 reels ont été publiés en 2025 avec une couverture totale de **409 873 vues** sur Facebook, **35 870** vues sur Instagram.

1. 22/09/2025 : **Marché de Louhans** : 131 420 vues sur Facebook / 643 sur Instagram
2. 31/10/2025 : **Le Domaine des Druides** : 78 512 vues sur Facebook / 865 sur Instagram
3. 25/06/2025 : **Bress'Addict** (sponsorisé) : 74 952 vues sur Facebook / 566 sur Instagram

Les reels les plus performants sur Instagram : partenariat avec La Bourgogne pour la mise en avant de la Chambre d'hôtes Madame à Branges / et vidéos réalisées sur les candidats et le parrain de la Fête de la Corniotte 2025.

Dans le cadre des services proposés aux partenaires, une mise en avant à travers une publication personnalisée pour chacun a été réalisée sur Facebook.

Des éditions variées pour découvrir la Bresse bourguignonne

Les e-brochures « Hébergement » et « Restauration ».

Depuis 2021, l'Office de Tourisme utilise le logiciel « Bridge » mis à disposition par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, pour éditer des e-brochures « Hébergements » et « Restaurants » depuis la base de données « Décibelles Data ». 7 brochures ont été éditées en fonction du type d'établissements : hôtels, chambres d'hôtes, gîtes et meublés, campings et HLL, hébergements insolites, hébergements collectifs et restaurants. 43 annonces professionnelles.



Les e-brochures « animations »

L'Office de Tourisme édite des guides sous forme d'e-brochures, pour les animations proposées pendant les vacances scolaires. Celles-ci sont alimentées par Decibelles data.

Le magazine et le petit guide pratique



L'Office de Tourisme a édité la 4^{ème} édition du magazine de destination de la Bresse bourguignonne intitulé « Inspirations » à 5 000 exemplaires. Cet outil permet de mettre en avant les richesses touristiques de la Bresse bourguignonne par grandes thématiques : « Inspiration Gastronomie », « Inspiration Nature », « Inspiration Patrimoine », « Inspiration Autour de l'eau », « Inspiration Artisanat » et « Inspiration Loisirs » « Inspiration A ne pas manquer ».

Ce magazine a été couplé au Petit guide pratique qui se compose de trois parties. La première reprend les activités nature, la seconde les produits du terroir et la troisième le patrimoine : musées, lieux d'expositions. En ce qui concerne les partenariats commerciaux, 15 annonces professionnelles et 6 encarts publicitaires, ont été vendus dans ce guide.

La carte d'appel Balades et randonnées en Bresse bourguignonne

La carte « Randonnées » en Bresse bourguignonne a été rééditée à 2 000 exemplaires en janvier 2025.

La carte cyclotourisme

Une réédition à 5 000 exemplaires de la carte cyclotourisme a été réalisée avec la prise en compte du nouveau logo et de la nouvelle charte graphique. Cette carte propose 21 circuits à travers la Bresse bourguignonne d'une longueur de 21 km à 71 km et propose un zoom sur la Voie verte « la Bressane ». Les circuits présentés sont disponibles en téléchargement sur le site web de l'Office de Tourisme, sur les sites www.veloenfrance.fr et www.openrunner.com et sur l'application Route 71.



La carte touristique

La carte touristique de la Bresse bourguignonne a été rééditée à 5 000 exemplaires avec l'intégration de la nouvelle identité visuelle.

Les plans touristiques

Le plan touristique de Louhans a été réédité à 5 000 exemplaires. Les plans de Champagnat et Saint-Germain-du-Bois ont été réédités à 500 exemplaires chacun avec l'intégration du nouveau logo de l'Office de Tourisme.

Promotion de la Bresse bourguignonne sur les salons et événements

Le Carnaval de Chalon-sur-Saône

La Bresse bourguignonne a été mise en avant lors du Carnaval de Chalon-sur-Saône avec plusieurs actions de promotion :

- Diffusion de la documentation de la Bresse bourguignonne lors de la Nuit du Carnaval le 1^{er} mars ;
- Une publicité avec visuels du territoire sur les écrans du Colisée lors des deux séances du Carnaband's show le 22 février ;

Le Salon de l'Agriculture à Paris



Le 26 février, l'Office de Tourisme s'est rendu sur le Salon de l'Agriculture à l'invitation du Département de Saône-et-Loire, sur un stand de promotion mis à disposition. Ces journées étaient consacrées à la Volaille de Bresse, et à la Crème et au Beurre de Bresse avec la présence également sur le stand de la Confrérie des Poulardiers et de la Ferme de la Guyotte (élevage de Volailles de Bresse à Frontenard).

Le Salon du randonneur à Lyon

L'Office de Tourisme a participé au Salon du Randonneur à Lyon du 21 au 23 mars 2025 sur le stand du Département. Ce salon permet de toucher des visiteurs à la recherche de nouveaux itinéraires vélo ou pédestres, à proximité de la région lyonnaise. Les demandes portent aussi bien sur les grands itinéraires que sur des petits circuits de randonnée.



Le Salon International des Voyages de Colmar



Le salon international des voyages de Colmar s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2025. L'Office de Tourisme était présent sur le stand de la Saône-et-Loire. Les demandes portaient principalement sur les activités de pleine nature, les hébergements, les grands événements et la gastronomie avec la recherche d'idées week-end et de courts séjours.

Des actions de promotion complémentaires

Les Bourses d'échange et Marchés des éditions.

L'Office de Tourisme a participé comme chaque année aux bourses aux éditions de la Saône et Loire (27 mars) et du Jura (6 mai). Ces journées permettent aux offices de tourisme d'échanger leur documentation pour la saison touristique et de faire la promotion de leur territoire auprès des prestataires touristiques de chaque département.

La communication des animations estivales : BRESS'ADDICT !

- **Le programme** complet des événements organisés dans le cadre de Bress'Addict a été édité à 3 500 exemplaires.
- **Les sets de table** sont distribués gratuitement dans les bars, les cafés et les restaurants partenaires de Bress'Addict ! en priorité afin de faire la promotion de l'événement. Ils ont été imprimés à 20 000 exemplaires.



Les insertions publicitaires

Afin de communiquer sur les animations, Fête de la Corniotte et Bress'Addict, ainsi que sur le territoire, des insertions publicitaires ont été prises dans le Journal de Saône-et-Loire, l'Indépendant du Louhannais et du Jura, sur Radio Bresse, dans le guide été de l'Indépendant. Toutes les animations sont également diffusées sur le site Pour Sortir du Journal de Saône-et-Loire.

Une double-page avec 8 illustrations sur la Bresse bourguignonne a été réservée dans le **Journal Vaéviert**, (édité à 90 000 exemplaires et diffusé sur la Bourgogne-Franche-Comté) ce qui a permis de bénéficier d'un partenariat avec Fréquence Plus et une interview de l'Office de Tourisme, diffusée le 18 juillet (5 diffusions).

Chroniques « La Bresse en balade » sur Radio Bresse et dans l'indépendant du louhannais et du jura

Ces chroniques hebdomadaires, à destination des locaux, mettent en avant les prestataires, les événements du territoire et l'actualité de l'Office de Tourisme. 50 chroniques ont été diffusées sur Radio Bresse et autant publiées dans le journal l'Indépendant.

Les accueils/retours Presse :

Accueils presse

- **12 et 13 avril** : Accueil de **Kidiklik Bourgogne** en partenariat avec la Mission Tourisme 71 pour la mise en avant des sites labellisés Aventures Mômes : visites du Musée de l'Imprimerie et de l'Hôtel-Dieu de Louhans, des Animaux des petits Bois à Sagy, du Domaine de la Loge à Flacey-en-Bresse, déjeuner au restaurant Le Chaudron à Ratte, nuitée à la Ferme de Marie-Eugénie à Bruailles.
- **23 mai** : Accueil de **5 journalistes de la presse allemande** dans le cadre d'un voyage presse organisé par BFC Tourisme sur le thème des Routes gourmandes : visite de la Laiterie de Bresse, visite d'un élevage de Volailles de Bresse, déjeuner au restaurant le Saint Sauveur et visite de Louhans (Arcades, Hôtel-Dieu et Musée de l'Imprimerie).
- **23 mai** : Accueil de **5 journalistes européens** dans le cadre d'un voyage presse organisé par BFC Tourisme : visite du GAEC Laurency à Saint-Usuge.
- **13 septembre** : Accueil de **5 journalistes français** en partenariat avec BFC Tourisme dans le cadre de la marque La Bourgogne sur le thème de l'eau : visite de l'Hôtel-Dieu de Louhans, visite de la Ferme du Devant à La Chapelle-Naude, déjeuner au Moulin de Bourgchateau, Visite du Moulin-Musée de Ménetreuil, balade en bateau électrique sur la Seille à Cuisery.
- **Du 29 septembre au 03 octobre** : Partenariat avec BFC Tourisme et la radio ICI Belfort/Montbéliard : mise en avant de la Bresse bourguignonne et de la Glorieuse de Louhans, avec un séjour « Glorieuses » à gagner les vendredi 12 et samedi 13 décembre 2025 ;

Autres retours Presse :

- **Février 2025** : une page sur la Bresse bourguignonne dans le **Cyclotourisme Mag** (partenariat avec la Mission Tourisme 71)
- **28 mai** : Article sur la Fête de la Corniotte sur le site de **France 3 Bourgogne**
- **30 mai** : La Fête de la Corniotte mise en avant dans la rubrique « L'expresso » de **Bonjour la Matinale, sur TF1**
- **Printemps/été 2025** : une page sur la Bresse bourguignonne dans le **magazine « Balades »**, supplément des quotidiens Le Progrès, Le Bien Public et Le Journal de Saône-et-Loire (partenariat avec la Mission Tourisme 71)
- **10 juillet 2025** : une page sur l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne dans la **Voix du Jura** (partenariat avec la Mission Tourisme 71)
- **Décembre 2025** : mise en avant de la Bresse bourguignonne et de la Seille dans le magazine **An Bord** (partenariat BFC Tourisme)

L'Office de Tourisme communique très régulièrement auprès de la presse locale pour présenter les nouveautés et les différentes animations organisées. Le Journal de Saône-et-Loire, l'Indépendant du Louhannais et Radio Bresse ont relayé les différentes expositions organisées à Cuisery et à Pierre-de-Bresse, la Fête de la Corniotte, les activités prévues pour

la saison touristique, et l'ensemble des animations organisées dans le cadre de Bress'Addict ! (Concerts, visites...).

Collectifs De marque La Bourgogne avec Bourgogne-Franche-Comte Tourisme



L'Automne, c'est la Bourgogne :

Il s'agit d'une action partenariale entre BFC Tourisme, les agences départementales et les Offices de Tourisme de Bourgogne-Franche-Comté. L'Office de Tourisme a relayé l'opération sur les réseaux sociaux

(Facebook et Instagram).

Un reel sur le Domaine des Druides réalisé par l'OT a été publié dans le cadre de cette opération et a engendré plus de 78 000 vues sur Facebook.

Valorisation et découverte du patrimoine local

Développement la randonnée et les activités de pleine nature

Randonnée pédestre : L'Office de Tourisme a organisé le 17 avril à Flacey-en-Bresse, une réunion avec les Communautés de communes Bresse Louhannaise Intercom' et Porte du Jura afin d'étudier les possibilités de liaison entre les différents circuits proposés sur les 2 territoires.

Location de vélos : L'Office de Tourisme a acheté, en 2023, 4 vélos à assistance électrique pour la location sur les Bureaux de Louhans et de Cuiseaux. En 2025, les 4 vélos ont été proposés en location du le Bureau de Louhans. 10 contrats de location ont été traités contre 16 contrats en 2024.

Signalétique d'information sur les services et activités touristiques le long de la voie bressane : Suite aux différentes rencontres avec les communes concernées, et les services du Conseil départemental, l'année 2025 a été consacrée à la rédaction du cahier des charges, la consultation des entreprises et au lancement des prestations. Une demande de subvention a été réalisée auprès du Conseil régional au titre du programme Territoires en Action.

Tourisme fluvial :

- Groupe de travail régional sur le tourisme fluvial : l'Office de Tourisme a intégré un nouveau groupe de travail mis en place à l'échelle régionale par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme sur le tourisme fluvial. Ce groupe de travail, a pour but de faciliter les échanges entre les différents offices de tourisme concernés par les voies d'eau navigables, de mieux connaître l'offre fluviale régionale et de réfléchir à des actions communes sur les volets promotion et observation.
- Réunion halte nautique de Louhans : A la demande de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' et de la Ville de Louhans-Châteaurenaud, une réunion d'échanges a été organisée le 13 novembre avec les différents acteurs touristiques, économiques et institutionnels présents sur la halte nautique de Louhans.

- Participation de l'Office de Tourisme aux réunions du comité technique de l'étude tourisme sur la Saône, dans le cadre de la rédaction de contrats de développement fluvestre Petite Saône et Grande Saône.

Patrimoine

Visite audioguidée de Cuiseaux : Grâce à l'application Wivisites, une visite audioguidée et géolocalisée de Cuiseaux a été mise en place. Les visiteurs peuvent effectuer cette visite grâce au QR Code affiché en vitrine du BIT de Cuiseaux, ainsi que sur l'application Wivisites.

Jeu de société de la Bresse bourguignonne : Pour marquer les 20 ans du Pays de la Bresse bourguignonne, le Syndicat mixte a répondu en 2024 à l'appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'un jeu de société sur le territoire. Le dossier de la Bresse bourguignonne a été choisi avec deux autres Pays au niveau national.



Les services du Syndicat mixte et de l'Office de Tourisme ont travaillé avec la société Jeux BORDIER à la réalisation de ce jeu sur le 1^{er} trimestre 2025 : organisation des réunions du comité de pilotage, échanges avec la société et les différents partenaires, récolte des idées de questions. Ils ont également organisé la diffusion des 1800 exemplaires gratuits du jeu auprès des communes, hébergeurs touristiques et différents contributeurs. Une subvention au titre du programme européen LEADER 2023-2027 de la Bresse bourguignonne a été sollicitée pour la réalisation des 1800 jeux distribués gratuitement.

L'Office de Tourisme a également organisé la commercialisation de 300 exemplaires dans 8 points de vente (tabacs presse) répartis sur la Bresse bourguignonne. Le jeu a été rapidement en rupture de stock dans les différents points de vente.

Des animations pour découvrir le patrimoine et les savoir-faire locaux

Bress'Addict !



Bress'Addict ! est le programme d'animations estivales de l'Office de Tourisme ! A travers ces animations, l'Office de Tourisme désire mettre en avant les professionnels du tourisme, qu'ils soient restaurateurs, producteurs, artisans d'art ou sites touristiques. Cet événement a pour but de sensibiliser les plus jeunes à la qualité des produits bressans et proposer des animations culturelles et gourmandes qui concourent au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Mardis Gourmands, Jeudis Insolites, Visites Guidées et festival musical « Garçon, la Note ! » en terrasses des restaurants, ce sont plus de 100 rendez-vous qui ont été proposés par l'Office de Tourisme durant l'été. Bress'Addict ! s'adresse à un public large, les locaux en recherche d'activités et de découvertes durant l'été, mais aussi les touristes en séjour.



L'Office de Tourisme s'est associé aux restaurateurs de la Bresse bourguignonne pour proposer tous les mercredis et vendredis du 27 juin au 5 septembre, des concerts en terrasse. Pour 2025, l'Office de Tourisme a proposé **20 concerts sur l'ensemble de la Bresse bourguignonne**. Véritable moment de partage et de

convivialité, accessible à tous, ce rendez-vous a séduit aussi bien les touristes de passage que les habitants avec **1 940 participants**.

Les partenaires 2025 : le Bistrot Gourmand à Cuiseaux, l'Hecto Brew Pub à Louhans, le Lithana à Ouroux-sur-Saône, La Poularde à Louhans, le P'tit Chapellat à la Chapelle-Naude, l'Hostellerie bressane à Saint-Germain-du-Bois, l'Auberge bressane à Serley, Les 4 Chemins à Sens-sur-Seille, , Le Perron à Cuisery, l'Eden Bar à Simard, La Grotte à Sagy, l'Auberge de La Chapelle à La Chapelle Saint-Sauveur, Chez René à Vincelles, Comme à la Maison à Saint-Vincent-en-Bresse, le Marvans à Mervans, Le Doubs Rivage à Charette-Varennes, Chez Grand-Papa à Simandre, Les Guinguettes du Bord de Seille à Cuisery, le Petit Bistrot à Montpont-en-Bresse, l'Etoile du Rock à Montret.

→ **Les « Mardis Gourmands » : 386 participants (374 participants en 2024) pour 30 dates**

Organisés tous les mardis du 8 juillet au 26 août, les visiteurs ont pu partir à la découverte des productions locales. Les partenaires : la Miellerie des Robins, Laiterie de Bresse, Goutte d'or du Plateau, Le GAEC Le Rucher bressan, la Chèvrerie louhannaise, la Ferme de Viennette, le GAEC Laurency.



→ **Les « Jeudis insolites » : 678 participants pour 33 dates (581 participants en 2024)**



Organisés les jeudis du 10 juillet au 28 août, les jeudis insolites étaient tournés vers la découverte des savoir-faire des artisans d'art mais aussi vers les histoires et légendes de la Bresse bourguignonne. Les partenaires : l'Espace d'Artagnan, Le Moulin Musée de Ménétreuil, Le Château de Pierre-de-Bresse, le Musée de l'Ours, le Centre Eden, La Grange Rouge, la Commune de Mervans (Clocher Tors), l'Hôtel-Dieu de Louhans, l'Etang de Jean, la Charrette Bleue, Christa-Atelier des Arcades, Pik-verre, l'Ane a

Nath, Le Domaine de la Loge, la cave des Cordeliers, le Jardin sans secrets, Elliot Cherriaux (souffleur de verre), Au Jardin de la Vouivre.

Les visites guidées estivales :

- **7 visites** en journée : **39 participants**.
- **6 visites nocturnes** programmées (4 réalisées) : 2 à Louhans (50 personnes) et 2 à Cuiseaux (18 participants) pour **68 participants**.

PROGRAMMATION CULTURELLE AU BUREAU DE CUISERY Le Bureau d'Information Touristique de Cuisery a accueilli 5 expositions au cours de la saison estivale :

- **Jeannine RIMET et le collectif** : Variétés artistiques : du 11 avril au 10 mai ;
- **Eléna FEDOROVICH** : Amazones, la femme et le cheval : Du 16 mai au 14 juin ;
- **Jean-Pierre MARCEAU** : Entre terre et mer : du 20 juin au 19 juillet ;
- **Village du Livre** : Disque et BD, un mariage qui dure : du 25 juillet au 23 août ;
- **Annelise SALUSBURY-TRELAWNY** : Inspiration : du 29 août au 27 septembre
- **Société d'Histoire de Cuisery** : De Gaulle à Cuisery du 08 novembre au 07 décembre 2025.

Programme d'expositions au bureau de Pierre-de-bresse

Le Bureau d'Information Touristique de Pierre-de-Bresse a également proposé des expositions durant la saison estivale :

- **Peintres et Artises de Pierre-de-Bresse** : Peinture Art : du 2 au 23 mai
- **Mine de Carton** du 26 mai au 30 juin ;
- **FB Creamix's** : du 16 juin au 4 juillet ;
- **C.B. MILLET, La couleur en partage** : du 7 juillet au 25 juillet ;
- **Chantal-Laure CARIO, L'Art du verre** du 28 juillet au 15 août ;
- **Angelo de Grandis** : du 18 août au 05 septembre ;
- **« Dites-le avec des fleurs »** : du 8 au 26 septembre.

Les animations thématiques.

La Fête de la Corniotte du 28 mai au 1^{er} juin : L'objectif de cet événement était de mettre en valeur cette viennoiserie bressane, d'animer le territoire de la Bresse bourguignonne et ainsi marquer le lancement de la saison touristique.

Pour cette édition, **20 partenaires** (boulangers, sites touristiques, restaurants, associations) ont proposé des animations sur le thème de la Corniotte.

Des jeux de pistes sur ce thème et des dégustations de corniottes ont été proposés sur les 4 Bureaux d'Information Touristique, ainsi qu'une visite guidée de Louhans.



La 3^{ème} édition du **Concours de la Corniotte d'Or** a été organisée à l'Hôtel-Dieu de Louhans le mercredi 28 mai, et a permis à un jury de désigner les Corniottes d'Or, d'Argent et de Bronze, selon sept critères d'évaluation.

Le jury était composé de boulangers, pâtisseries et restaurateurs à la retraite, du Vice-président du Syndicat des Boulangers et pâtisseries de Saône-et-Loire, du Boulanger de Flacey-en-Bresse (Finaliste de l'émission « La Meilleure Boulangerie de France » diffusée sur M6 et parrain de cette édition), de la Présidente du Conseil d'exploitation de l'Office de

Tourisme, d'un représentant de la Ville de Louhans-Châteaurenaud, d'un représentant du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, d'un membre de l'association Les Amis de l'Hôtel-Dieu de Louhans.

Pour la 1^{ère} fois, une catégorie apprenti a été proposée avec 3 participants.

Les lauréats 2025 :

- **Trophée de la Corniotte d'Or** : Papa Boulange à Pierre-de-Bresse / Catégorie Apprenti : La Bordalouse à Louhans ;
- **Trophée de la Corniotte d'argent** : Boulangerie La Mie en Folie à Varennes-Saint-Sauveur / Catégorie Apprenti : Le Fournil de Carole à Louhans ;
- **Trophée de la Corniotte de Bronze** : Le Comptoir de la Voie verte à Louhans / Catégorie Apprenti : Pâtisserie Julian Tournier à Louhans.



Les Journées européennes du patrimoine : un programme spécifique à la Bresse bourguignonne a été édité. 2 visites guidées de Louhans et 1 visite guidée de Cuiseaux ont été proposées.



Les livrets d'activités pendant les vacances scolaires

Afin de sensibiliser les enfants au patrimoine de la Bresse bourguignonne, l'Office de Tourisme a poursuivi la création des livrets d'activités pour les vacances scolaires de Printemps, d'Automne et de Noël. Des jeux, recettes, activités à réaliser en famille.

Les animations de fin d'année : plusieurs animations ont été organisées pendant les vacances de Noël en plus du **livret d'activités de Noël** :

- **Le Calendrier de l'Avent de l'OT** sur Facebook et dans les vitrines des BIT : chaque jour, une photo était affichée en vitrine des trois bureaux d'accueil et sur les pages Facebook et Instagram. Ce visuel mettait en avant un lieu, un site ou un produit gastronomique. Les participants devaient répondre à la question, en lien avec la photo. Chaque jour, un gagnant était tiré au sort parmi les bonnes réponses. Nous avons pu compter sur 24 partenaires pour proposer des lots : Les Animaux des petits bois à Sagy, l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, le Centre Eden à Cuisery, la commune de Cuisery, la Ville de Louhans-Châteaurenaud, La Grange Rouge, l'Île de Bresse, l'Ane à Nath, La Charrette Bleue, le GAEC Le Rucher bressan, l'Atelier Pik verre, Eliott Cheriaux, le GAEC Laurency, le Potager du maraîcher, le Musée de l'Ours, l'Espace d'Artagnan, le CIVB, Le Domaine de la Loge, la Laiterie de Bresse, Roule ma Poule, Seille Attitude, la Tribu d'Oimiakon, le Musée Histoire et Culture des Sourds et Eaux Loft.

Cette opération a engendré :

- 3 833 commentaires sur Facebook pour 24 publications (moyenne de 159 commentaires par jour) et 90 commentaires sur Instagram (moyenne de 3,75 par jour) : + de 67% d'augmentation par rapport à 2024
 - 271 nouveaux followers
 - Une couverture de 106 833 vues
- **Un concours de dessin** sur les 3 bureaux d'information touristique de Louhans, Cuiseaux et Cuisery avec pour thème « Dessine les lutins du père Noël ». Les dessins ont été exposés dans la vitrine de l'Office de Tourisme. Chaque enfant a reçu un petit cadeau offert par l'Office de Tourisme.
 - **Jeu de piste « A la recherche de la liste perdue de Noël »** à Louhans : Afin de proposer une animation supplémentaire pendant les vacances scolaires, un jeu de piste sur le patrimoine de Louhans a été proposé avec 3 jeux de société de la Bresse bourguignonne à gagner.

Les autres animations :

L'Office de Tourisme est également partenaire de plusieurs événements et animations sur la Bresse bourguignonne :

La Fête du Poulet de Bresse à Louhans le 26 juillet

L'Office de Tourisme a été partenaire de cette édition organisée par le Rugby Club de Louhans en partenariat avec la ville de Louhans-Châteaurenaud. Il a assuré la billetterie

des repas et a relayé cet événement sur ses différents supports.

L'interbiennale des Arts à Cuiseaux : du 30 août au 21 septembre

Dans le cadre de cet événement organisé par le Comité Cuiseaux Pays des Peintres, l'Office de Tourisme a adapté ses horaires d'ouverture afin d'accueillir les visiteurs et de les renseigner sur les activités et le patrimoine à découvrir. L'Office de Tourisme est également la porte d'entrée de la Galerie d'Hauteville.

Les Glorieuses de Bresse : Le 13 décembre à Louhans Châteaurenaud

L'Office de Tourisme a assuré la billetterie du mâchon organisé le samedi 13 décembre midi. Il a également proposé des visites guidées du concours avec 108 participants.

Les activités commerciales au service de la promotion du territoire

L'Office de Tourisme est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours. Cette autorisation est délivrée par Atout France.

Groupes / Visites guidées

L'Office de Tourisme du Pays de la Bresse Bourguignonne a accueilli **778 visiteurs** (en visites guidées (589 visiteurs en 2024) pour **44 départs** (36 départs en 2024). Les recettes des visites guidées pour les individuels et groupes s'élèvent à 2 224 euros (1 830 euros en 2024).

Boutique et prestations de services

Types de recettes	Bureaux.	Total € 2025	Total € 2024	Total € 2023
Achat-revente boutique	Bureau Louhans	3 672,40	3 680,40	4 095,30
	Bureau Cuisery	249,70	228,30	143,00
	Bureau Cuiseaux	182,70	476,10	296,60
TOTAL en EUROS		4 104,80	4 384,80	4 827,20

L'Office de Tourisme a également vendu 300 exemplaires du Jeu de la Bresse bourguignonne auprès des commerces revendeurs pour un total de 5 760 euros.

Types de recettes	Commissions 2025 €	Commissions 2024 €	Commissions 2023 €
Billetteries / dépôt-vente	1 916,62	958,59 €	2 459,78 €
TOTAL en EUROS	1 916,62	958,59 €	2 459,78 €

Partenariats commerciaux :

Les partenariats sont proposés dans la partie guide pratique du magazine (annonces et encarts publicitaires), dans les e-brochures hébergements et restaurants. Les hébergeurs peuvent également bénéficier du service Weebnb (module de disponibilités et création de site Internet). On note une certaine stabilité du nombre de partenaires en 2025, passant de 62 à 64. Le montant des partenariats s'est élevé à 8 010 euros (7 750 euros en 2024).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du SCoT : du diagnostic à l'identification des enjeux prioritaires

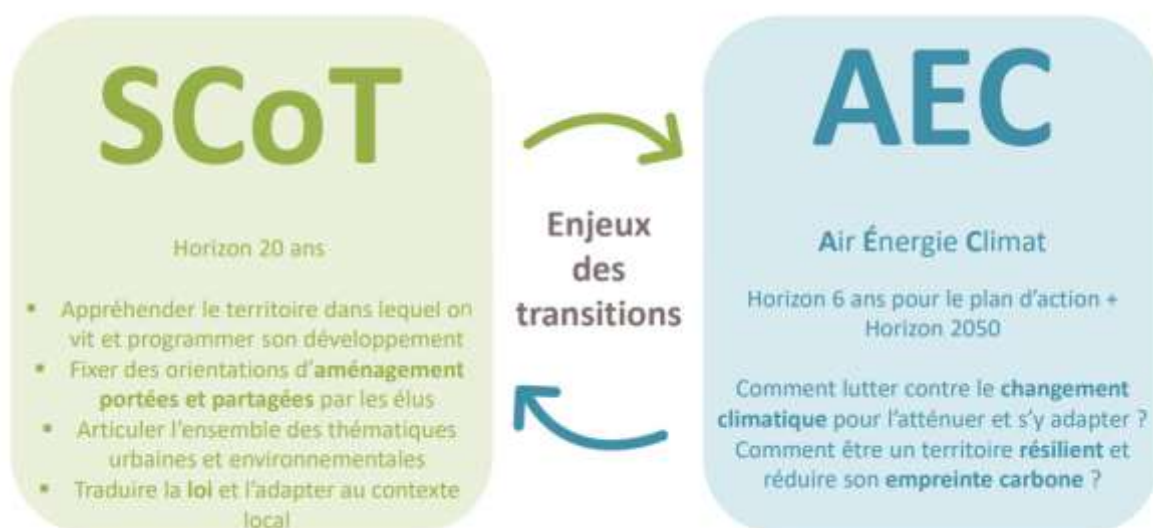
Rappel

Le SCoT de la Bresse bourguignonne a été approuvé le 26 juin 2017. C'est un outil de planification stratégique qui traduit le projet d'un bassin de vie. Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour différentes politiques, notamment :

- Organisation de l'espace et urbanisme
- Habitat et cadre de vie
- Développement économique et aménagement commercial
- Environnement

Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme (PLU) intercommunaux (PLUi) et cartes communales.

Suite au débat qui a suivi, les élus ont décidé de réviser le SCoT et d'élaborer un SCoT valant PCAET sur l'ensemble des 4 communautés de communes.



Révision du SCoT avec un volet Air Energie Climat

- Accompagnement par un bureau d'étude : le Syndicat mixte a fait appel à la centrale d'achat public du RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers), groupement d'intérêt public accessible à tous les pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans les secteurs sanitaire, médico-social et social, dont l'Etat et les collectivités territoriales. Il dispose d'une offre de « Prestations de conseil en immobilier pour des projets territoriaux d'aménagement en faveur de la santé » qui comprend l'élaboration de schémas de planification territoriale (PCAET, PLUi, SCOT). Le groupement SCET ayant remporté le marché « Prestations de conseil » cité ci-dessus, c'est le bureau d'étude Citadia qui fait partie de ce groupement qui accompagnera le Syndicat mixte tout au long de cette révision pour un montant estimé à 347 397,46€ TTC sur 3 ans.

- Réunion de lancement : le comité de pilotage s'est réuni le 17 juin 2025 en présence de Madame la Sous-Préfète, des services de la Direction départementale des Territoires et de la Région afin de valider le déroulé de la mission et les attendus.
- 1er séminaire des élus « Agir pour un territoire en bonne santé » : Une réunion d'information à l'attention des élus du territoire – maires et adjoints en charge de l'urbanisme et de la santé – s'est tenue le 8 juillet 2025 à Louhans. Cette rencontre a réuni près de 40 élus représentant 32 communes et les 4 Communautés de communes du territoire.
- Elaboration d'un diagnostic Air Energie Climat : Sur la base des données mises en forme par le bureau d'étude et après plusieurs allers-retours avec les équipes du Syndicat, le diagnostic réalisé comprend :
 - Analyse de la consommation énergétique finale, mise en évidence des potentiels de réduction.
 - Etat des lieux de la production d'énergies renouvelables (ENR), des projets et des potentiels.
 - Analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des flux de séquestration carbone sur les données OPTeER + outil ALDO.
 - Analyse de la qualité de l'air basée sur l'observatoire régional AtmoBFC.
 - Analyse de la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique issue des données Météo France, évaluation des sensibilités.
 - Recensement des initiatives et des dispositifs d'ores et déjà existants sur le territoire.

Le document a été présenté au comité de pilotage le 30 septembre 2025.

- Mise à jour du diagnostic territorial : il s'agit de prendre en compte les évolutions les plus notables depuis 2012 soit par les dynamiques territoriales, par les évolutions législatives ou par des facteurs exogènes : trajectoire démographique, foncier et ZAN, organisation territoriale à questionner, commerce et logistique, prise en compte de la santé et du cadre de vie, dérèglement climatique et risques associés, importance des mobilités, paysages et tourisme vert. Les principales évolutions et enjeux associés ont été présentés au comité de pilotage le 16 octobre 2025.



- Des rendez-vous terrains pour identifier les leviers d'actions : Une cinquantaine d'élus et de techniciens ont participé à des demi-journées de terrain dans 4 communes du territoire avec une visite suivie d'un travail en ateliers :
 - Aménagement des zones d'activités économiques / Jeudi 23 octobre 2025 après-midi – Ouroux-sur-Saône / Saint-Germain-du-Plain
 - Aménagement cœur de village / Vendredi 24 octobre 2025 après-midi – Saint-Germain-du Bois

- Habitat et densité / Lundi 3 novembre 2025 après-midi – Sainte-Croix-en-Bresse
- Plan Climat Air Energie Territorial / Jeudi 6 novembre 2025 après-midi – Pierre-de-Bresse
- Présentation de la démarche aux partenaires le 6 novembre.

Concertation, communication

- Intervention en comité syndical les 10 février, 19 mai, 22 septembre et 15 décembre pour rendre compte des décisions en lien avec le SCoT, de l'avancée et du contenu des études, des prochaines échéances. Réponse aux questions.
- Création et alimentation d'une rubrique « Révision du SCoT » sur le site du Syndicat, lieu de ressources pour les élus et les partenaires

Mise en œuvre et suivi du SCoT n°1

- Observatoire et données :
 - ZAN : mise à jour de l'outil de suivi de la consommation d'ENAF commune par commune sur la base de l'analyse du CEREMA des fichiers fonciers.
 - Occupation du sol OCS-GE Bourgogne Franche-Comté : participation au webinaire de bilan des contributions le 17 novembre.
 - Inventaire des friches : participation aux 2 webinaires O'Friches des 26 mars et 3 décembre. Prise en main de l'outil. Relais aux communautés de communes pour les sensibiliser au sujet et éventuellement inventorier leurs friches connues.
- Accompagnement des communes et des communautés de communes du territoire dans leur démarche d'élaboration, de modification ou de révision de leur document d'urbanisme et autres projets en lien avec l'aménagement du territoire. Projets suivis en 2025 :
 - PLUi Terres de Bresse (modification).
 - PLU de Montret (révision).

Avis du SCoT

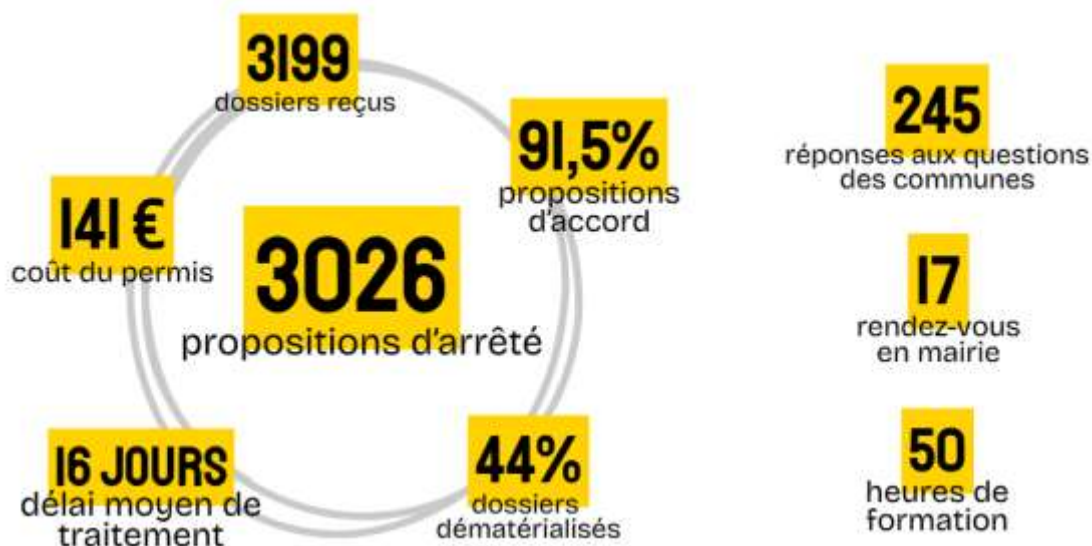
- Rédaction des analyses techniques au titre des avis du SCoT et préparation pour le vote en Comité syndical. En 2025 :
 - SCoT du Pays Lédonien
 - PLU de Montret

Réseaux SCoT et PLUi

- Participation à la journée du réseau TMA le 9 septembre à Genlis, aux 2 journées du réseau SCoT et PLUi de la DDT71 les 26 juin et 27 novembre, aux événements de la FédéSCoT : rencontre des SCoT de Bourgogne Franche Comté le 2 juillet en webinaire et le 13 novembre à Beaune.

Instructions des demandes d'urbanisme : + 7% de dossiers traités

Activité du service ADS en 2025 en chiffres :



Avec 3026 propositions d'arrêtés transmis aux mairies, c'est **7% de dossiers supplémentaires** traités par rapport à 2024.

En 2025, les actions suivantes ont été menées en direction des communes :

- **Réunions dossiers ADS** avec les communes de SAGY (5 février), CHAPELLE-NAUDE (7 mars), CUISEAUX (20 mars), ABERGEMENT-DE-CUISERY (15 mai), SAINT-GERMAIN-DU BOIS (20 février, 7 août), SAINT GERMAIN DU PLAIN (19 septembre), LOISY (3 septembre, 2 octobre), VARENNES-ST-SAUVEUR (28 octobre) et les communautés de communes de BLI (28 août) et Terres de Bresse (25 septembre).
- **Accompagnement dans la dématérialisation de la chaîne d'instruction** : 9 communes supplémentaires ont choisi l'instruction totalement dématérialisée de leurs dossiers en 2025, ce qui porte leur nombre à 12.
- **Présentation du service instructeur** à la commune de Condal le 25 novembre.
- **Accueil des secrétaires** le 17 décembre : CONDAL et MONTRET.

Volet accessibilité de l'Autorisation de travaux (AT) des ERP (Etablissements recevant du Public) : **35 dossiers** accessibilité ont été instruits et présentés en commission accessibilité par les 2 instructeurs spécialisés.

En 2025, le club ADS (responsables des services ADS du département + ATD Haute Saône) s'est réuni 3 fois pour échanger sur les bonnes pratiques : 14 janvier, 3 juin, 7 octobre.

Les instructeurs ont participé par ailleurs à 2 réunions ADS à la DDT de Saône-et-Loire.

DEVELOPPEMENT LOCAL

Pour rappel, la sous rubrique « *Les dispositifs 2021-2027* » de l'onglet « *Les programmes de financements* » du site Internet du Pays est régulièrement actualisée :

<https://www.pays-bresse-bourguignonne.com/les-programmes-de-financement/les-dispositifs-2021-2027/>

Les bilans des précédents outils territorialisés se trouvent dans « *Les dispositifs 2014-2020* ».

1 920 537,39 euros notifiés en 2025 dans le cadre du contrat régional Territoires en Action TEA 2022-2028 (Région et volet rural du FEDER 2021-2027 de l'Europe)



Validé le 24 mars 2023 et signé le 17 juillet 2023, le contrat Territoires en Action (TEA) 2022-2028 a pris la suite du contrat Cap Territoires 2018-2021 (bilan présenté en juillet 2022 avec 2 036 000 euros intégralement notifiés en Bresse bourguignonne) ainsi que du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional PAIR 2021-2022 avec 1 339 811 euros notifiés aux bénéficiaires locaux et il est articulé avec les autres dispositifs régionaux prioritaires dont Effilogis (ligne de partage à 300 000 euros pour la rénovation énergétique de bâtiments publics). Le TEA 2022-2028 du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne permet également d'avoir, comme 30 autres TEA ruraux, un droit de tirage sur les 33 millions d'euros affectés en Bourgogne-Franche-Comté au volet rural du Fonds Européen pour le Développement Régional FEDER 2021-2027.

Au titre du TEA financé par le Conseil Régional, ce sont 1 717 584 euros sur les 2 660 867 euros de l'enveloppe 2022-2026 qui ont été notifiés depuis 2023 dont 1 271 181 euros en 2025 :

- **238 500 euros à Sainte-Croix-en-Bresse** pour la rénovation éco-conditionnée de la boucherie appartenant à la commune ;
- **649 780 euros à Bresse Louhannaise Intercom'** pour la construction éco-conditionnée de la salle intercommunale de sport à Branges ;
- **157 751 euros à Bresse Louhannaise Intercom'** pour la construction éco-conditionnée de la salle intercommunale de danse à Branges ;
- **9 750 euros à la Régie Office de Tourisme de la Bresse bourguignonne** pour l'installation d'une signalétique touristique le long de la Voie Verte « La Bressane » ;
- **Et 215 400 euros à Baudrières** pour la rénovation éco-conditionnée du restaurant acheté par la commune.

Au titre du volet rural du FEDER 2021-2027, ce sont 1 054 546,39 euros qui ont été notifiés depuis 2024 dont 595 172,39 euros en 2025 :

- **406 297 euros à Branges** pour la construction éco-conditionnée, à la place d'une maison abandonnée, d'un bâtiment pour professionnels de santé ;
- **111 359,39 euros à Louhans-Châteaurenaud** pour la destruction de l'ancienne piscine devenue une friche ;
- **Et 77 516 euros à Saint-Germain-du-Plain** pour la création d'un chemin piétonnier éco-conditionné le long de la Route Départementale 978.

Au titre du soutien régional à l'ingénierie, ce sont 54 184 euros qui ont été accordés au Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne pour les temps de travail 2025 répartis sur 3 postes (maximum autorisé par la Région) :

- 20 000 euros pour le Chef de Projet Contractualisations-Transitions ;
- 20 000 euros pour la chargée de mission SCoT-AEC ;
- Et 14 184 euros pour la chargée de mission Santé-Alimentation.

Ces montants sont conformes aux annonces régionales du 28 novembre 2024, au cours du temps d'échange à mi-parcours des TEA, de « diminuer l'intervention de 16 ou 20% par rapport à la sollicitation et de baisser le plafond par poste à 20 000 euros ».

Pour TEA et FEDER rural, ces 3 postes financés ont notamment permis :

- D'accompagner les porteurs de projets éligibles lors des dépôts des dossiers conformes et complets sur les **plateformes AIR pour le TEA** (instruction régionale en phase DCE) **et E-SYNERGIE pour le FEDER** (instruction en phase marché attribué) ;
- D'échanger avec les **agents (notamment C2R) des Communautés de Communes** dont une réunion de travail le 12 février 2025 ;
- De participer aux formations régionales dont celles en février 2025 sur les **nouvelles écoconditionnalités TEA-C2R votées le 31 mai 2024 par les élus régionaux**, en mars 2025 pour des **ateliers de cas pratiques** et en juin 2025 pour des **dépôts conformes sur la plateforme AIR reformatée** ;
- D'orienter des porteurs de projets vers des dispositifs régionaux plus simples comme **ENVI** et vers les **appels à projets du FEDER** comme « Bâtiments exemplaires » et « Chaufferie bois avec réseau » ;
- D'auditionner, le 8 septembre 2025, **1 nouveau porteur de projet éligible au TEA** suite aux nombreux échanges préalables avec la Direction Aménagement du Territoire ;
- De prendre connaissance de la liste actualisée des **opérations déposées sur la plateforme E-SYNERGIE pour solliciter le FEDER rural** dont celle de FRONTENAUD partiellement éligible à la fiche action « Renouvellement urbain en milieu rural » ;
- D'avoir, depuis le 15 décembre 2025, une **programmation TEA actualisée à 2 464 908 euros (93 % des 2 660 867 euros attribués)** ;
- Et de participer aux « **CaTufé** » régionaux trimestriels dont celui du 19 décembre 2025 sur le plan vélo 2.

Ces temps de travail ont également permis d'appliquer le **courrier régional TEA du 5 juin 2025 pour la clôture de la période 2022-2025** :

- « *respect des enveloppes prévisionnelles inscrites dans les différents axes* » (les reliquats des axes santé, mobilité et tourisme n'ont donc pas été mobilisés ailleurs) ;
- « *prise en compte des dossiers éligibles déposés, au stade DCE approuvé, au plus tard le 31 décembre 2025* » (de nombreux échanges ont permis que SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN et TREMLIN déposent sur AIR avant cette date limite) ;
- Et « *le respect des objectifs définis SRADDET* » (avec l'intégration de toutes les écoconditionnalités grâce aux échanges avec les équipes de maîtrise d'œuvre).

Ce courrier a été suivi par celui sur le FEDER rural annonçant la suspension de cette mesure européenne à partir du 24 octobre 2025 suite à la sur-sollicitation de l'enveloppe régionale 2021-2027 de 33 millions d'euros mobilisables par 31 TEA ; 2 ultimes dossiers bressans ont été déposés sur E-SYNERGIE avant cette date limite par :

- L'association TREMLIN au titre de la fiche-action « Villages intelligents » pour son projet de Tiers Lieu à PIERRE-DE-BRESSE inscrit dans la programmation TEA ;
- Et SAINT-USUGE au titre de la fiche-action « Renouvellement urbain en milieu rural » en sachant que la commune fait le nécessaire afin que son projet de rénovation respecte les éco-conditionnalités du TEA qui dispose d'un reliquat de 195 959 euros.

Les 16 et 17 décembre 2025, la plateforme régionale AIR a accusé réception des 3 dossiers complets déposés pour l'ingénierie 2026 suite à la réunion technique « *Bilans 2025 Perspectives 2026* » du 5 décembre 2025 entre les agents du Conseil Régional et ceux du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne :

- Chef de projet « contractualisations – transitions » ;
- Chargée de mission « SCoT-AEC » ;
- Et chargée de mission « Santé – Alimentation ».

Au 31 décembre 2025, les membres publics et privés de l'instance de gouvernance locale TEA-FEDER rural (qui correspond à la composition du Comité de Programmation LEADER) sont :

- Mathilde CHALUMEAU ou Aline GRUET pour le Conseil Départemental (public) ;
- Anthony VADOT ou Didier LAURENCY pour Bresse Louhannaise Intercom' (public) ;
- Christophe GALOPIN ou Patrick LACOSTE pour Terres de Bresse (public) ;
- Régis GIRARDEAU ou Claudette JAILLET pour Bresse Nord Intercom' (public) ;
- Didier FICHET ou Jean SIMONIN pour Bresse Revermont 71 (public) ;
- Christine BUATOIS* ou Patricia TISSERAND pour LOUHANS-CHATEAURENAUD (public) ;
- Marie-Odile MAINGUET ou Jean-Luc SAULNIER pour le CPIE Bresse Jura (privé) ;
- Alain DOULE ou Estelle COMTE pour l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne (privé) ;
- Éric PASSETTI ou Laurent BONNIN pour GRDF (privé) ;
- Jean-Louis CARTILLIER ou Véronique GUILLOT pour l'Office de Tourisme (privé) ;
- Denis JUHE ou Jacques POULIN pour l'agroalimentaire (privé) ;
- Et David CORNIER ou Christophe GENIAUT pour l'agriculture (privé).

** sa démission en tant qu'adjointe au Maire a été annoncée en réunion du 15 décembre 2025 ainsi que son remplacement, à partir de 2026, par Cécile GILLET.*

2 335 522,44 euros sollicités en 2025 au titre du LEADER 2023-2027 (FEADeR de l'Europe et co-financement associé du Conseil Régional)



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Le programme LEADER « Accélérer les transitions dans l'attractivité », financé par 2 millions d'euros provenant du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADeR) issu de la Politique Agricole Commune PAC 2023-2027, a pris la suite du programme LEADER « Entrer dans la transition énergétique » 2014-2022 définitivement clôturé en 2024 avec 2 063 099,61 euros de FEADeR versés aux bénéficiaires ; l'autorité de gestion du FEADeR est le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Les 2 335 522,44 euros sollicités en 2025 sur la plateforme EURO-PAC (1 913 471,25 euros de FEADeR 2023-2027 et 422 051,19 euros du Conseil Régional) concernent :

- **FRANGY-EN-BRESSE** pour l'installation d'une chaufferie à bois déchiqueté de moins de 100 KW (les puissances supérieures étant éligibles au FEDER) ;
- **Terres de Bresse** pour ses constructions éco-conditionnées de 2 Pôles Enfance Jeunesse à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN et CUISERY (les projets générateurs de rentrées d'argent ainsi que les constructions ne sont plus éligibles au FEDER bâtiments exemplaires et au dispositif régional EFFILOGIS) ;
- **DOMMARTIN-LES-CUISEAUX** pour la construction éco-conditionnée d'une épicerie dans « l'espace de la forge » (opération inscrite dans le programme d'actions 2025-2030 du Projet Alimentaire Territorial) ;
- **Et le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne** pour la nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme, le jeu de société BORDIER, l'assistance à la révision du SCoT-AEC et les ingénieries annuelles LEADER (2023, 2024, 2025 et 2026).

Chacune de ces demandes a fait l'objet, tout au long de l'année 2025, d'une assistance régulière dans le cadre du 1,7 ETP LEADER mobilisé par le Syndicat Mixte (1 ETP pour la

chargée de mission, 0,5 ETP pour la gestionnaire et 0,2 ETP pour le Chef de Projet) ; cette assistance a concerné

- les dépôts initiaux sur EURO-PAC avec le renseignement des formulaires et leurs annexes ainsi que le regroupement des nombreuses pièces demandées dont celles permettant de noter les projets par rapport à la grille de sélection LEADER ;
- les dépôts supplémentaires sur EURO-PAC suite aux demandes de complétude par l'autorité régionale de gestion puis ceux au cours de son instruction ;
- et, le cas échéant, les réponses à apporter au cabinet ADALTYS missionné par le Conseil Régional pour l'analyse de la conformité de toutes les pièces des marchés publics pour les projets d'investissement sollicitant un fonds européen.

Pour ce faire, **la chargée de mission LEADER** a participé aux rencontres régionales qui ont eu lieu le 8 avril (dont les échéances pour le déploiement des fichiers de calcul indispensables aux instructions LEADER), le 30 septembre 2025 (dont les échéances pour les perspectives d'ouverture du module de paiement LEADER et les dates d'examen en commission régionale des dossiers programmés par les GAL) et le 18 novembre 2025 (comité de suivi FEADeR 2023-2027) ainsi qu'aux formations CNFPT sur les régimes d'aides les 27 et 28 janvier 2025 et sur les marchés publics en août 2025 ; il y a également eu les échanges entre GAL de Bourgogne-Franche-Comté (groupes de discussion et Inter-GAL du 27 juin traitant de la cybersécurité pour l'accès complet à la plateforme régionale EURO-PAC et autres données numériques) et ceux organisés par la fédération nationale LEADER France avec le Congrès Régional des 20 et 21 mars 2025 (sensibilisation à l'évaluation du programme LEADER, accompagnement aux régimes d'aides, et Inter-GAL BFC) et un Inter-GAL régional le 2 octobre 2025 (point sur la situation nationale LEADER et échanges sur le post 2027).

En 2025, l'agente a fortement participé à la candidature « Niveau 2 » du PAT notamment l'identification des actions éligibles au FEADeR 2023-2027 (national ou régional ou LEADER) avec le lancement d'opérations pilotes comme « De ferme en ferme » et à la conception du jeu BORDIER puis à la distribution des 1 800 exemplaires gratuits financés par LEADER.

Concernant l'accès complet à la plateforme EURO-PAC, un courrier régional du 17 février 2025 a confirmé, suite à un audit « Sécurité du Service Informatique (SSI) » réalisé en 2024, que le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne ne pourrait pas accéder au module « Agents » qui permettrait de visualiser le travail d'instruction ; les devis SSI étant de 8 000 euros, cette somme n'a pas pu être prise en charge par le budget 2025 et n'a pas été inscrite au Débat d'Orientation Budgétaire 2026 du 15 décembre 2025 car cette inaccessibilité partielle à EURO-PAC n'est pas un frein pour les programmations LEADER (les échanges étant très réguliers avec le service FEADeR de la Direction Aménagement du Territoire).

Au 31 décembre 2025, 4 demandes sur 11 ont été programmées suite aux 4 instructions régionales finalisées au cours du second semestre 2025 :

- 2 au titre du « volet stratégie LEADER » financé par le FEADeR 2023-2027 et le Conseil Régional (nouvelle identité visuelle de l'Office de Tourisme et jeu de société BORDIER)
- Et 2 au titre du « volet fonctionnement LEADER » financé uniquement par le FEADeR 2023-2027 (ingénierie 2023 et 2024).

Cela correspond à 98 615,37 euros de FEADeR et 8 280 euros pour le financement associé du Conseil Régional programmés ; une seule Décision Juridique DJ (convention régionale

attributive) a été rédigée (et signée) en 2025 donc seulement 40 393,68 euros de FEADeR ont été engagés au 31 décembre 2025.

Ces 4 programmations (une le 8 septembre 2025 et 3 le 15 décembre 2025) ont fait l'objet d'un **vote conforme** de la part des membres publics et privés (2 changements lors de la réunion du 5 mai 2025) dans le cadre du **respect de la règle européenne de double quorum** (au moins 50% de présents dont 50% de membres privés) et de la **vérification des conflits d'intérêts** (avec, le cas échéant, déport des personnes concernées comme, par exemple, tous les élus au Syndicat Mixte lorsqu'il s'agit d'une demande portée par celui-ci) ; cela est conforme au courrier régional LEADER du 17 juin 2025 qui a demandé de renforcer la traçabilité de ces vérifications obligatoires et qui a annoncé la suspension des consultations écrites.

Au 31 décembre 2025, les modules « Paiement » et « Coopération » n'étaient toujours pas disponibles sur la plateforme EURO-PAC ; donc, il était toujours impossible de demander des versements notamment pour les temps de travail LEADER depuis 2023 (ni avance ni acompte FEADeR en Bourgogne-Franche-Comté suite à une décision de l'autorité régionale de gestion) et de déposer des projets de coopération inter-territoriale ou transnationale LEADER (mais une communication a eu lieu sur le Fonds Citoyen Franco-allemand mobilisable par les comités de jumelage).

Projets structurants : 250 000 euros supplémentaires par le Département de Saône-et-Loire



Grâce à l'avis favorable donné par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne à Bresse Revermont 71 pour son projet de rénovation de son siège social à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire a attribué 250 000 euros en 2025.

C'est donc un total de 2 millions d'euros accordé depuis 2018 par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire suite aux 1 750 000 (250 000 X 7) déjà attribués à

- Bresse Louhannaise Intercom' pour la construction de son pôle multi accueil enfance jeunesse à LOUHANS-CHATEAURENAUD avec une inauguration en septembre 2024 ;
- Bresse Nord Intercom' pour la construction d'un gymnase intercommunal à PIERRE-DE-BRESSE avec une inauguration en septembre 2023 ;
- Terres de Bresse pour la construction d'un pôle enfance à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN (à la place de la construction d'une résidence seniors à MONTPOINT-EN-BRESSE finalement portée par un organisme privé) **avec des travaux lancés en 2025 ;**
- Bresse Revermont 71 pour les créations de micro-crèches à MERVANS et THUREY (celle de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS ayant bénéficié d'un financement au titre du Plan Environnement) avec une inauguration en novembre 2023 ;
- Bresse Louhannaise Intercom' pour la construction d'une salle de sports à BRANGES **avec des travaux lancés en 2025 ;**
- LOUHANS-CHATEAURENAUD pour la création d'un terrain synthétique de sport (à condition que les clubs du territoire puissent y accéder selon un ordre de priorité à définir) **avec une inauguration en mai 2025 ;**

- Et Terres de Bresse pour l'extension de son Espace Enfance Jeunesse à CUISERY **avec des travaux lancés en 2025.**

Avec la délibération prise le 15 décembre 2025, un avis favorable a été délivré, dans le cadre de l'appel à projets 2026 et avec l'appui de la Communauté de Communes Terres de Bresse, à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN pour son projet de requalification de sa friche située au centre bourg ; également auditionnée le 1^{er} décembre 2025, la Ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD a, quant à elle, obtenu la reconnaissance du caractère structurant pour son projet de réhabilitation du cinéma fermé depuis 2 ans.

Tous les avis font l'objet d'un travail technique préparatoire entre la chargée de mission SCoT et le Chef de Projet Pays.

En outre, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire est signataire des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) en y insérant le texte suivant :

« Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité sociales et territoriales apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Il interviendra plus particulièrement sur les projets d'infrastructures collectives permettant d'améliorer les services au public dans les domaines de la petite enfance, l'accueil scolaire, les domaines sportifs, culturels et touristiques.

En adéquation avec son plan environnement, il soutiendra également les projets permettant le développement des mobilités douces, favorisant la biodiversité, le maintien des ressources d'eau de qualité, la maîtrise de la consommation d'énergie et le développement d'énergies renouvelables

Le Département s'engage à désigner au sein de ses services un ou des référent(s) pour participer à la mise en œuvre du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir. »

La mobilisation du Fonds Vert et d'autres financements via le CRTE Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique



Le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne signé avec l'Etat et le Conseil Départemental a pris la suite du contrat de ruralité 2017-2020 (7 326 310 euros mobilisés en DSIL et DETR pour 63 projets), du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte TEPCV (9 projets financés) et du Plan France Relance 2021-2022 (dont 10 projets financés par la DSIL exceptionnelle « Rénovation thermique » issue du volet européen de ce France Relance donc inéligibles aux « autres » subventions européennes).

Les CRTE n'étant pas dotés d'enveloppes financières spécifiques, **le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne fait la promotion :**

- des **financements classiques de l'Etat et de ses agences** (DETR, DSIL, fonds chaleur ADEME, fonds mobilités actives, FDVA, 5 000 petits équipements sportifs, ANS, CPER, Agence de l'Eau RMC, etc.)
- de **l'appel à projets annuel** du Conseil Départemental de Saône-et-Loire
- et du **Fonds Vert** avec une circulaire ministérielle du 28 décembre 2023 qui précise que les projets financés doivent intégrer les CRTE.

Ainsi, **plusieurs projets initialement inscrits dans le CRTE du Pays de la Bresse bourguignonne ont été financés notamment par la DETR 2025 ou la DSIL 2025** (1 467 002 euros à Bresse Louhannaise Intercom' pour la construction d'un complexe sportif à BRANGES) **et/ou l'appel à projets 2025 du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.**

S'agissant du Fonds Vert, 4 subventions ont été attribuées localement en 2025 pour un total de 712 527,50 euros :

1. **650 000 euros pour SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN** (restructuration de sa friche située en centre bourg) ;
2. **30 000 euros pour BRIENNE** (construction d'un bâtiment sur une friche) ;
3. **10 045 euros pour Bresse Revermont 71 via la Croix Rouge** (création du transport d'utilité sociale) ;
4. **Et 22 482,50 euros pour Bresse Nord Intercom'** (étude endiguement FRETTERANS).

4 autres projets ont été inscrits dans le CRTE en 2025 :

- Rénovation du siège social de Bresse Revermont 71 à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (295 936 euros de DETR 2025) ;
- Rénovation d'une ancienne maison en logements pour étudiants en santé par OUROUX-SUR-SAONE (sollicitation DETR-DSIL) ;
- Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur par BRUAILLES (193 630 euros de DETR 2025) ;
- Et construction éco-conditionnée d'un Tiers Lieu à PIERRE-DE-BRESSE par l'association TREMPLIN (sollicitation FNADT).

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté n'a pas souhaité signer les CRTE donc le temps de travail des agents du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne est inéligible aux subventions régionales et européennes mais les co-financements nationaux et départementaux peuvent être mobilisés pour des projets éligibles au contrat TEA et/ou au volet rural du FEDER et/ou (sauf pour les projets en dessous de 200 000 euros car co-financement régional unique) au programme LEADER. En outre, le Conseil Régional et l'Etat ont poursuivi leur partenariat engagé au titre de la **COP Bourgogne-Franche-Comté** avec, le 26 mai 2025, la présentation de la **feuille de route régionale de la planification écologique** puis le 3 juillet 2025 avec le **« Forum territorial 71 » pour sa déclinaison au niveau départemental** notamment une demande de travail sur la gouvernance et l'animation locale de la transition écologique :

- Via des territoires avec une gouvernance unique CRTE et TEA permettant, à minima, des revues de projets collectives ;
- En développant une animation locale pour améliorer les actions existantes et orienter les actions à venir ;
- Et en associant l'ensemble des acteurs.

Le renforcement de l'animation locale existante, grâce à l'arrivée, le 1^{er} avril 2025, d'un chargé de mission supplémentaire au Syndicat Mixte, a permis d'aller dans le sens départemental de cette feuille de route régionale de la planification écologique ; par

exemple et dans le cadre de la révision du SCoT-AEC, des groupes de travail PCAET ont été installés au sein des Communautés de Communes.

Ce recrutement a également permis de (mieux) participer aux réunions et travaux :

- Du **réseau départemental de la transition énergétique** dont « Stratégie EnR » le 8 avril 2025 et « Installations photovoltaïques au sol » le 15 mai 2025 ;
- Du **comité départemental EnR** du 13 juin 2025 avec l'arrêt, au terme de la phase complémentaire lancée par un courrier préfectoral du 6 janvier 2025, de la carte départementale des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ZAER (arrêté préfectoral du 12 septembre 2025 transmis le 1^{er} décembre) ;
- De la journée nationale « ANCT Tour » organisée par l'**Agence Nationale de Cohésion des Territoires** le 3 juin 2025 à DIJON avec 4 grandes conférences, 6 villages thématiques, etc. ;
- Du **comité technique mensuel de l'ANCT 71** dont le 21 janvier 2025 avec la présentation des missions de la CCI auprès des collectivités locales notamment les Petites Villes de Demain PVD (4 en Bresse bourguignonne : LOUHANS-CHATEAURENAUD, CUISEAUX, CUISERY et PIERRE-DE-BRESSE), le 15 avril 2025 avec le bilan du programme Villages d'Avenir (2 en Bresse bourguignonne : SAINT-GERMAIN-DU-BOIS et la « grappe » VARENNES-SAINT-SAUVEUR / CONDAL / DOMMARTIN-LES-CUISEAUX) ainsi que le projet de logistique alimentaire de la Bresse bourguignonne et le 8 juillet 2025 avec l'avancement de la cartographie de l'ingénierie locale en Bresse bourguignonne ;
- Du **Comité Local de Cohésion des Territoires** CLCT du 9 décembre 2025 avec les bilans et actions en cours de l'ANCT 71 ;
- Sur la **mobilité rurale** (mesure spécifique du fonds vert 2025 créée dans le cadre de France Ruralités, conférence nationale sur le financement des AOM, challenge régional de la mobilité, rencontre de la Mobilité 71, etc.) suite aux échanges locaux des 17 février (avec le sujet du développement économique) et 3 mars 2025 (en présence de représentants de la Mission Mobilité) qui ont démontré qu'un transfert de compétence n'était pas majoritairement souhaité par les élus des 4 Communautés de Communes ;
- Etc.

Le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire FNADT n'étant finalement pas accordé pour ce nouveau poste, pourtant jugé éligible à 50% par la Préfecture de Saône-et-Loire avant de nouvelles priorités régionales liées aux restrictions budgétaires 2025 de l'Etat, **c'est finalement la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté qui a accordé, fin octobre 2025, un financement sur ses crédits dédiés à la planification écologique** ; ces 40 000 euros concernent la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial PAT qui est un projet phare du CRTE.

Fin 2025, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a fait la promotion :

- **De l'appel à projets 2026** du Conseil Départemental de Saône-et-Loire ;
- **Et de la circulaire « DETR DSIL 2026 »** diffusée par la Préfecture de Saône-et-Loire (avec la proposition de faire intégrer des nouveaux projets de transition écologique dans le CRTE en attendant d'avoir des informations stabilisées sur la future édition 2026 du Fonds Vert en sachant que certaines mesures sont susceptibles d'être transférées vers les Certificats d'Economies d'Energie CEE comme cela a été le cas en 2025 pour l'éclairage public).

Certificats d'Economies d'Energie (CEE) en prime cumulable avec les subventions



Très fortement utilisés dans la continuité du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) avec 111 opérations locales financées par « l'obligé » EDF qui a mobilisé une enveloppe spécifique d'1 200 000 euros intégralement consommée, les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) donnent lieu à une prime cumulable avec les subventions (DETR, DSIL, etc.).

L'année 2025 a, une nouvelle fois, permis de rappeler, à plusieurs reprises, le « focus CEE » organisé lors du comité syndical du 25 avril 2022 avec les interventions (toujours d'actualité) :

- de trois représentants du **groupe La Poste Solution Business** suite à une opération test réalisée à SORNAY (<https://www.laposte.fr/entreprise/produit-entreprise/reno-cee-secteur-public>) ;
- Et du responsable « MDE EnR » du **Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire (SYDESL)** suite à la création d'un service sur les économies d'énergie (<https://sydesl.fr/transition-energetique/cee>).

« L'obligé » EDF continue également de verser des primes CEE.

Aussi, de nouvelles conventions CEE ont été signées en 2025 dont celle de Bresse Louhannaise Intercom' suite à son conseil communautaire du 26 novembre ; de façon automatique, toutes les collectivités qui sollicitent le Syndicat Mixte pour la recherche de financements sur la rénovation énergétique reçoivent, à nouveau, toutes les informations pour obtenir une prime CEE.

Le SYDESL développe également des appels à projets ACTEE (Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) financés par les CEE comme par exemple les audits de bâtiments publics et le déploiement de l'éclairage LED.

Depuis 2023, le groupe La Poste a un nouveau partenariat avec « Economie d'Energie » délégataire national des CEE avec une **offre qui a intégré celles de l'opération nationale « Coup de pouce chauffage bâtiments tertiaires »** <https://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-chauffage-des-batiments-residentiels-collectifs-et-tertiaires> prolongée jusqu'en 2027 par arrêté ministériel du 10 avril 2025 ; cela est identifié dans les messages CEE envoyés aux collectivités locales.

En outre, les collectivités locales ont également été informées des évolutions à venir des CEE pour la future 6^{ème} période débutant le 1^{er} janvier 2026 mais aussi :

- **De la révision ou création de plusieurs fiches d'opération CEE pour la mobilité électrique** dont un nouveau « Coup de pouce » pour les particuliers avec le financement du bonus écologique ;
- **Du renforcement de la lutte contre les fraudes aux aides publiques dont les CEE** dans le cadre de la loi « Cazenave » du 30 juin 2025 ;

- **Et de l'amplification de la mobilisation des CEE dans le cadre de « MaPrimeRenov' »** avec un arrêté ministériel pour que la part CEE passe de 30 à 60% afin de permettre à l'ANAH de mettre en œuvre une politique de rénovation d'ampleur des logements énergivores (information également communiquée aux membres du Conseil de développement).

Le Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2030

Le Contrat Local de Santé signé en juillet 2019 et basé sur 3 axes (Accès aux soins, Psychiatrie et Santé mentale, Prévention et Promotion de la Santé) étant arrivé à son terme, un avenant avait été signé fin 2024, permettant ainsi de prolonger la phase de réécriture jusqu'en fin 2025.



La première moitié de l'année a été consacrée aux groupes de travail avec les partenaires mais également les élus référents santé du SMBb71 d'abord pour valider les axes du nouveau CLS au regard du diagnostic effectué par Icone Médiation Santé puis pour travailler le contenu des fiches actions et les valider.

Les élus référents santé ont donc validés en février 2025, 5 axes de travail pour ce nouveau CLS : « Accès aux soins », « Santé mentale », « Prévention et Promotion de la Santé », « Santé Environnement » et « Santé des personnes âgées ».

Les différents groupes de travail ont fait émerger des besoins et des idées qui ont contribué à la rédaction de 17 fiches actions en lien avec ces axes prioritaires. En parallèle, l'animatrice santé du Pays de la Bresse bourguignonne en lien avec l'animatrice territoriale en santé de l'ARS BFC a rédigé le projet socle du CLS et 2 fiches actions concernant sa gouvernance et son évaluation.

Le contrat local de santé est donc constitué des documents suivants :

- Le projet socle
- Les fiches actions :
 - **Axe « Accès aux soins »**
 - Fiche action n°1-1 : Construire une politique territoriale attractive pour les professionnels de santé
 - Fiche action n°1-2 : Participer à la coordination des professionnels de santé sur le territoire
 - **Axe « Santé mentale et Psychiatrie »**
 - Fiche action n°2-1 : Animer le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)
 - Fiche action n°2-2 : Déployer des formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)
 - **Axe « Prévention- Promotion de la santé »**

- Fiche action n°3-1 : Accompagner et soutenir les dispositifs de prévention et promotion de la santé à destination du public en situation de précarité
- Fiche action n°3-2 : Prévenir les conduites à risques
- Fiche action n°3-3 : Déployer le Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS) - Sport Santé
- Fiche action n°3-4 : Promouvoir la lutte contre les cancers

- **Axe « Santé Environnement »**

- Fiche action n°4-1 : Sensibiliser les élus, les collectivités territoriales et la population aux maladies vectorielles et déployer les moyens de lutte contre les espèces invasives : moustique tigre, tique, ambroisie...
- Fiche action n°4-2 : Permettre une acculturation et une sensibilisation des élus, professionnels et de la population à la santé environnementale et au concept « Une Seule Santé » dans le cadre de la ré écriture du SCoT de la Bresse bourguignonne
- Fiche action n°4-3 : Promouvoir une alimentation locale et accessible à tous via la participation aux travaux du PAT de la Bresse bourguignonne
- Fiche action n°4-4 : Permettre le déploiement d'action de prévention et de sensibilisation autour de la qualité de l'air (intérieur et extérieur), des perturbateurs endocriniens etc. notamment auprès des populations les plus sensibles

- **Axe « Santé des personnes âgées »**

- Fiche action n°5-1 : Contribuer au déploiement de l'AMI CFPPA sur le territoire
- Fiche action n°5-2 : Contribuer au déploiement des politiques, dispositifs en faveur du maintien à domicile des personnes âgées (Ateliers Bons Jours, CRT, fiche Parcours Personnes Agées Fragiles des CPTS, etc.)
- Fiche action n°5-3 : Anticiper le vieillissement de la population

- **Axe « Coordonner, Animer et évaluer le Contrat Local de Santé »**

- Fiche action n°6-1 Animer, communiquer et suivre la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Fiche action n°6-2 Evaluer le Contrat Local de Santé

Ce nouveau CLS 2025-2030 a été acté par délibération du comité syndical le 22 septembre 2025 puis est passée ensuite dans les différentes instances institutionnelles pour délibération également afin de permettre sa signature en décembre 2025. Au vu de la période de réserve électorale, aucun évènement officiel n'a eu lieu pour sa signature et une assemblée plénière de présentation du nouveau CLS devra avoir lieu en 2026 après les élections.

En parallèle, de nombreuses actions ont été mises en place dans chacun des axes du CLS première génération comme chaque année :

- **« Accès aux soins » :**

- Participation à des groupes de travail des CPTS
- Travail sur l'attractivité du territoire avec la CPTS 2B (soirée pour les étudiants stagiaires, travail sur les logements étudiants avec Louhans, Ouroux sur Saône, Beaurepaire en Bresse et Saint Germain du Bois, travail sur un spot vidéo CPTS, etc.)
- Travail sur le problème de démographie médicale avec la participation à un salon étudiant à l'UFR Médecine BFC
- Soutien à l'installation d'un médecin installé sur Montret depuis début 2025

- **Groupe de travail « Psychiatrie et santé mentale » :**

- Animation du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)
- Travail avec les partenaires du CLSM pour la construction d'un programme d'action pour la SISM2025 dont la thématique était « Pour notre santé mentale, réparons le lien social » qui a eu lieu entre le 1er et le 28 octobre 2025 sur notre territoire avec plus d'une quinzaine d'actions programmées :

Ex : Journée Santé Mentale des jeunes au collège de Cuiseaux, des ateliers intergénérationnels, une marche gourmande avec l'ESAT de Montret, des ateliers artistiques, des sophrobalades, un après-midi de jeux « connectés en famille », une formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) Jeunes les 27 et 28 octobre 2025 etc.

- **Groupe de travail « Prévention et Promotion de la santé » :**

- Différents projets ont été poursuivis ou initiés en 2025 :
 - Programme Santé Précarité : Mise en place d'ateliers santé à destination du public précaire orienté par les partenaires un jeudi par mois tout au long de l'année et continuité du travail sur la construction d'un guide de transférabilité
 - Pass Santé Jeunes : continuité de ce programme animé par Promotion Santé
 - Prévenir les conduites à risques : Préparation en lien avec les partenaires et le porteur du projet pour la mise en place d'une session du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP)
 - Octobre Rose 2025 : réédition de l'évènement avec nouveaux stands de prévention à disposition avant et après la course/marche dont la présence d'une gynécologue avec un buste d'autopalpation. L'évènement a encore battu des records en 2025 avec 1721 participants à Arcad'elles et un bénéfice de 31 389 € reversé à la Ligue contre le Cancer dont près de 13 000 euros grâce à l'association Truck and Rose qui s'est accolée à Arcad'elles cette année encore.
- Projet de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie :
 - Animation de sessions gratuites de PSC à destination des seniors vivant à domicile sur Varennes Saint Sauveur en décembre 2025 et 3 autres sont programmées sur début 2026 sur Le Miroir, Le Fay et Romenay.
 - Animation de sessions gratuites sur la prévention routière à destination des seniors composées d'un temps en salle de révision du code de la route et d'un temps avec un moniteur d'auto-école sur la route sur Romenay et Varennes Saint Sauveur en octobre 2025. Comme pour les PSC, des autres sessions ont également été programmées pour début 2026 sur Le Fay et le Miroir.
 - Lancement de l'AMI CFPPA 2026-2028 sur la Bresse avec l'animatrice du Contrat Local de Santé comme coordinateur local sur le territoire.
- Poursuite de la réflexion autour de la santé environnementale et de l'urbanisme favorable à la santé avec la participation de la chargée de mission santé au lancement de la révision du SCoT qui se fera sous l'axe Santé. Ce travail s'étendra jusqu'en 2027. Enfin le travail en lien avec l'organisme FREDON BFC sur la lutte contre l'ambroisie et le moustique tigre a continué :
 - 1 sortie terrain d'arrachage a eu lieu à Ormes début juillet 2025
 - 2 réunions de sensibilisation Moustique Tigre, Ambroisie, Frelon asiatique et Chenilles processionnaires ont eu lieu sur Cuisery et Saint Usuge en septembre 2025.

Projet Alimentaire Territorial (PAT) : labellisation de niveau 2 fin 2025 et continuité du projet Mieux Manger pour Tous

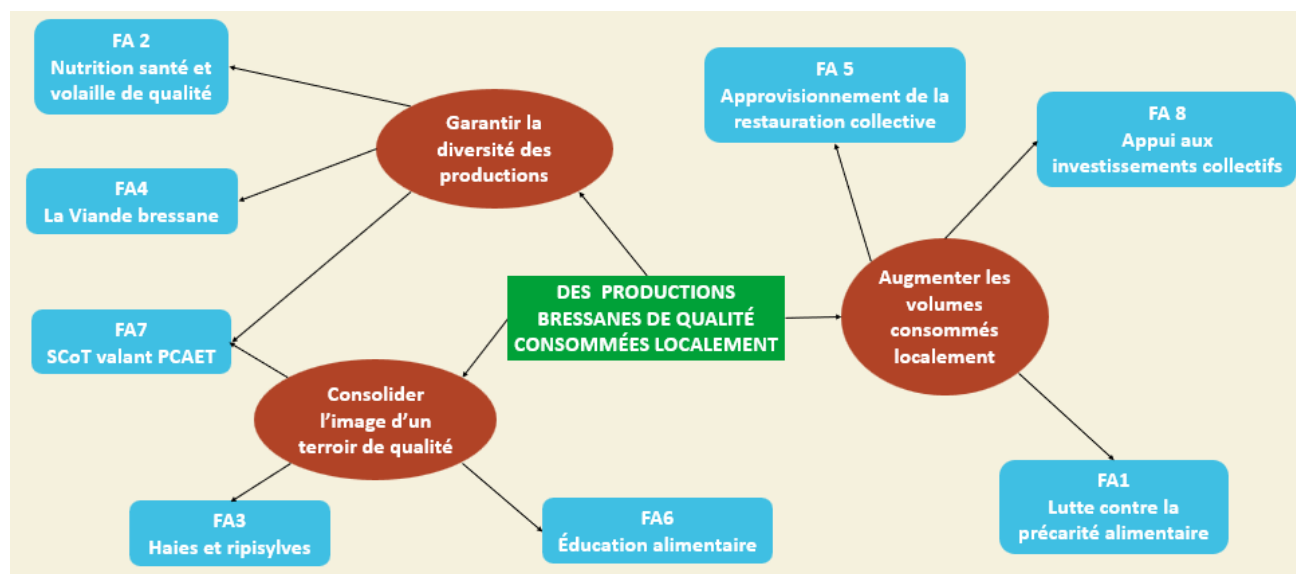


Projet mené avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire dans le cadre de la Planification écologique

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) était labellisé de niveau 1 depuis février 2023 avec deux financements partiels de l'Etat : un dans le cadre du Programme Régional de l'Alimentation (PRAlim) pour atteindre le niveau 2 avant février 2026 et un autre au titre du programme Mieux Manger Pour Tous (MMPT) pour la distribution de chèques alimentaires.

Suite à la présentation du diagnostic du PAT fin 2024 à la population et au Comité de Pilotage, des **réunions de restitution pour chacune des thématiques** ont été organisées en invitant les acteurs concernés (le 11 février pour l'agriculture, le 19 mars pour l'alimentation, le 15 avril pour la précarité alimentaire et le 20 mai pour l'eau et l'environnement).

Une partie de l'année 2025 a été consacrée à la demande de labellisation de niveau 2 pour un PAT opérationnel avec notamment l'émergence d'une stratégie « Des productions bressanes de qualité consommées localement », d'enjeux et d'un plan d'actions.



Depuis le 27 octobre 2025, le PAT est reconnu de niveau 2 et donc opérationnel pour une durée de 5 ans. Cette labellisation a été assortie d'un financement partiel pour de l'ingénierie concernant uniquement les axes suivants :

- Utiliser l'approvisionnement des collèges comme effet levier pour l'ensemble de la restauration collective
- Mettre les outils de l'urbanisme au service d'une économie agricole valorisant le terroir bressan
- S'appuyer sur la marque « La viande bressane » pour structurer les filières locales.

En parallèle, le PAT de la Bresse bourguignonne qui avait été notifié lauréat de l'appel à projets du **programme « Mieux Manger Pour Tous »** en fin d'année 2023 a continué le travail autour de ce projet qui doit se poursuivre jusqu'à mi 2026. La réunion de lancement officiel

du projet avait eu lieu le 3 juillet 2024 avec la distribution des premiers chèques alimentaires aux familles. Les premiers ateliers accompagnant les chèques alimentaires ayant été réalisés en 2024, les **ateliers du Défi Famille à Alimentation Positive** se sont poursuivis au rythme d'un par mois jusqu'en avril 2025.

	Louhans- Châteaurenaud	Cuisery
Atelier découverte d'un lieu d'achat/lecture d'étiquettes	30 janvier 2025	22 janvier 2025
Visite de Ferme	25 mars 2025 (Alexandre Cauchy à Branges)	26 mars 2025 (Les Jardins d'En Breuil à l'Abergement-de-Cuisery)
Bilan et clôture du DFAP	Avril 2025	

Suite au bilan avec les familles en avril 2025, une réunion à mi-parcours a eu lieu avec le groupe de travail partenarial. Il est à noter que depuis le démarrage, il avait été difficile d'avoir le nombre de familles pressenties sur Louhans-Châteaurenaud (objectif de 35 familles). A Cuisery l'objectif de 10 familles est atteint. De plus, on a observé de nombreux mouvements de familles qui ont déménagé en cours de route et ont stoppé l'expérimentation. Toutefois, pour les familles qui ont à la fois suivi les ateliers et bénéficié des chèques alimentaires, les résultats sont très positifs. Par conséquent, **ce bilan a permis de faire un point d'étape avec les financeurs en juin 2025 et d'acter l'intégration de nouvelles familles au dispositif pour la seconde année** et de relancer des ateliers avec BIO BFC (3 ateliers par famille). Les ateliers sont programmés pour début 2026.

Enfin, le PAT de la Bresse bourguignonne a apporté un soutien technique à la **première édition de « De Ferme en Ferme »** en Saône-et-Loire, en partenariat avec le PAT départemental, notamment lors des journées de formation (outils de communication le 29 janvier, distribution des documents de communication le 20 mars et bilan de l'événement 2025 le 12 mai).



Concernant la reconduite de l'événement « De Ferme en Ferme », la chargée de mission LEADER a été mobilisée lors du comité technique le 2 décembre et pour réaliser l'audit de 3 fermes bressanes qui participeront à la prochaine édition en avril 2026.

Par ailleurs, la chargée de mission LEADER a participé aux différents temps d'échanges proposés par le **réseau régional TERADI** : séminaire le mardi 25 mars ("La transition agroécologique : quels leviers pour les écosystèmes alimentaires territoriaux ?") ; journée d'échanges de pratiques PAT le 4 septembre ; webinaires TERADI (suivi-évaluation des PAT le 21 février et logistique alimentaire de proximité : comment l'aborder dans mon territoire ? le 4 novembre). Elle a également participé à la co-construction d'un kit de communication au sein du **réseau national France PAT**. Elle a aussi pris part au forum territorial de la planification écologique le 3 juillet et à la présentation du plan d'actions PAT départemental le 7 juillet 2025. Le chargé de mission CRTE a participé à la journée technique TERADI du 2 décembre concernant le gaspillage alimentaire et au **comité technique du PAT départemental** du 15 décembre 2025.

En 2025, **deux comités de pilotage** ont été organisés, le premier le 14 janvier pour travailler sur les principaux axes qui se dégagent du diagnostic et le second le 9 juillet pour valider le plan d'actions.

Dans le cadre du PAT la communication à destination des communes est effectuée par email. La page facebook a été alimentée pour communiquer sur l'événement « De ferme en ferme ».

Le fonctionnement du conseil de développement

« Conformément à la législation en vigueur, le Syndicat mixte veillera au fonctionnement et à la mobilisation du Conseil de développement qui représente et organise, sur le territoire de la Bresse bourguignonne, le partenariat entre élus, milieux socioprofessionnels, acteurs associatifs et habitants » (article 15 des statuts du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne modifiés par l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2013).

En 2025, le Conseil de développement a été mobilisé lors des réunions organisées par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (comité syndical, Régie Office de Tourisme, programme européen LEADER FEADeR 2023-2027 « Accélérer les transitions dans l'attractivité », Projet Alimentaire Territorial, SCoT valant PCAET, etc.).

Les 4 Communautés de Communes ont également sollicité les représentants du Conseil de développement lors de différentes réunions dont les Conseils Communautaires ; chaque représentant a fait un compte rendu lors de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2025.

A cela se rajoutent les réunions statutaires suivantes :

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
Conseil d'administration	28 janvier	Approbation compte rendu AG octobre 2024 Bilan des Cafés Débats Programme de travail pour 2025 Election du bureau et répartition des délégations Questions diverses
Conseil d'administration	25 septembre	Préparation de l'assemblée générale octobre 2025 Projets pour l'année 2026 Cafés Débats
A.G. ordinaire	30 octobre	Rapport moral et d'activité 2024 Participation aux travaux des 4 Communautés de Communes (Projet de Territoire, PLUi, Conventions avec la CAF...) Participation à la mise en œuvre des dispositifs financiers signés par le Pays (TEA, LEADER, etc.) et des démarches engagées par celui-ci (PAT de niveau 1, nouveau CLS, futur SCoT révisé valant PCAET, etc.) Bresse Débats 2025 Perspectives 2026 Evolution dans les places vacantes et remplacements Questions diverses
Conseil d'administration	26 novembre	Accueil des nouveaux administrateurs Bref compte rendu de l'assemblée générale Election du Bureau et des représentants du CODEV Organisation des cafés débats Projet d'action pour 2026 dont la communication

Au 31 décembre 2025, les membres du Conseil d'Administration élus le 12 octobre 2023 pour la période 2023-2026 sont :

- > **Denis JUHE**, Président démissionnaire depuis le 17 février 2025, représentant auprès de **Bresse Louhannaise Intercom'**
- > **Claude GIROD**, Vice-Présidente, Projet Alimentaire Territorial
- > **Fabrice TERRIER**, Secrétaire, Milieux associatifs
- > **Jean-Claude BUGAUD**, Trésorier, Représentant auprès de **Bresse Revermont 71**
- > **Nadine DIOT**, Contrat Local de Santé
- > **Marie DEJEAN** représentante auprès de **Terres de Bresse**
- > **Joel PROST** représentant auprès de **Bresse Nord Intercom'**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**
- > **POSTE VACANT**

Pour les 3 postes vacants, il n'y a pas eu de candidats lors de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2025.

Suite au Conseil d'Administration du 7 décembre 2023, les membres du Bureau sont :

- > Denis JUHE Président (démissionnaire depuis le 17 février 2025)
- > Claude GIROD Vice-Présidente
- > Fabrice TERRIER Secrétaire
- > Jean-Claude BUGAUD Trésorier

Cette liste de dirigeants a été enregistrée par la Sous-Préfecture de LOUHANS avec un récépissé daté du 17 avril 2024.

Conformément à ses statuts en vigueur depuis son assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2017 (récépissé préfectoral daté du 25 octobre 2017), le Conseil de développement est composé de 40 membres maximum répartis comme suit :

Milieux	Nombre maximum de membres
Economiques (institutionnels, organisations syndicales, industries, artisanat, commerces, services, agriculture et tourisme)	10
sociaux	5
culturels	5
éducatifs	5
scientifiques	5
environnementaux	5
associatifs	5

23 membres et 17 places vacantes identifiés suite à l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2025.

Milieux économiques : 10 membres dont 2 places vacantes

- Franck BOULAY (ELAN GAGNANT)
- David CORNIER (FDSEA)
- Claude GIROD (Confédération Paysanne)
- Marc WENDLING (Bresse Initiative)
- Jean-Claude BUGAUD (élevage)
- Alexandre CAUCHY (maraîchage)
- Samuel CHANUSSOT (agriculteur à RATTE)
- Joel PROST (pour Bresse Nord Intercom')

Milieux sociaux : 5 membres dont 1 place vacante

- Nadine DIOT (ADMR)
- Isabelle PAQUELIER-BARTUEL (EHPAD)
- Gérard BURTIN (Mutualité française)
- Patrick VARLOT (Hôpital local)

Milieus culturels : 5 membres dont 1 place vacante

- Gilbert FAVELIER (Ecomusée)
- Denis JUHE (Grange Rouge)
- André MASSOT (Associations historiques)
- Alain TRONTIN (Radio Bresse)

Milieus éducatifs : 5 membres dont 3 places vacantes

- Virginie VALLEE (Enseignement agricole)
- Olivier MORIN (consultant organismes de formation)

Milieus scientifiques : 5 membres dont 4 places vacantes

- Annie BLETON-RUGET (Conseil scientifique Ecomusée)

Milieus environnementaux : 5 membres dont 4 places vacantes

- Eric BLANC (Déchets)

Milieus associatifs : 5 membres dont 2 places vacantes

- Emilie VINCK (hors temps scolaire)
- Fabrice TERRIER (SOS TER de Bresse)
- Marie DEJEAN (APFOS)

En 2025, 8 « Bresse Débats » ont été co-organisés par le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne et l'association de préfiguration « Tapons Taponnes » de l'Auberge à SAINT-USUGE :

- Numéro 9 le 10 janvier 2025 pour « Qu'est-ce que le projet de Parc Naturel Régional ? » ;
- Numéro 10 le 14 février 2025 pour « L'alimentation, à quel prix ? » ;
- Numéro 11 le 14 mars 2025 pour « L'économie bressane : un territoire, des entreprises » ;
- Numéro 12 le 11 avril 2025 pour « Produire de l'énergie en Bresse » ;
- Numéro 13 le 16 mai 2025 pour « L'engagement associatif Les associations au service de la société et de la démocratie participative » ;
- Numéro 14 le 13 juin 2025 pour « Vivre sa retraite en Bresse ».
- Numéro 15 le 24 octobre 2025 pour « Urbanisme : concilier développement local et préservation des sols » ;

L'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2025 a permis d'échanger sur différents aspects de ces « Bresse Débats » ainsi que les changements déjà effectués ou ceux à venir comme l'obligation de quitter l'auberge de SAINT-USUGE qui rentrera en phase de travaux pour une rénovation complète.

- Et numéro 16 le 14 novembre 2025 pour « Le jeu de la Bresse bourguignonne. Etes-vous certain de bien connaître votre territoire ? ».



Enfin, les Présidents de Conseils de développement ont été conviés aux réunions plénières du Conseil Economique Social Environnemental Régional CESER de Bourgogne-Franche-Comté le 18 février 2025 (avec la feuille de route pour la transition énergétique 2025-20230), le 17 mars (avec l'évaluation des politiques publiques environnementales), le 14 mai (avec le Plan Vélo 2 couvrant la période 2025-2028), le 24 juin (avec l'avenant au volet « Culture patrimoine » du CPER BFC 2021-2027), le 14 octobre (avec le financement de la transition écologique et énergétique), le 12 novembre (avec la feuille de route régionale sur l'eau) et le 9 décembre (avec la feuille de route numérique responsable 2026-2028).

Le CESER envoie également une **Newsletter** intitulée « Echos de la plénière » ou « Le fil du CESER » qui permet d'avoir les documents et les rapports ; des éditions spéciales sont possibles comme celle d'avril 2025 sur le risque de suppression des CESER dans le cadre du projet de loi sur la simplification de la vie économique.

Le 17 avril 2025, les Présidents de Conseil de développement ont été informés par la Présidente du CESER qu'une **deuxième rencontre régionale CESER-CODEV** aurait lieu le 2 juin ; l'objet de la journée est de reprendre les échanges initiés en 2019 et de définir des actions communes.

L'ordre du jour du 2 juin 2025 a été transmis le 24 avril :

- Matinée en plénière et rencontres thématiques (cadre de vie – société, économie – emploi, finances - Europe, Formation – Recherche, Mobilités – Energie – Numérique, Territoires – Environnement.)
- Après-midi en ateliers avec restitution en plénière
 - « Comment réfléchir pour produire ensemble ? »
 - « Comment travailler ensemble ? »
 - « Comment peser sur l'élaboration des politiques publiques ? »

La restitution de cette journée régionale du 2 juin 2025 a été transmise le 8 septembre avec la demande d'identifier des référents pour chaque Conseil de développement ; la prochaine échéance étant d'organiser un temps d'échanges entre référentes et référents en visioconférence pour lancer ou poursuivre les actions identifiées.

En 2025, de nombreux courriels ont été envoyés aux 4 communautés de communes et 88 communes sur les 8 Bresse Débats organisés par le Conseil de développement, les fonds européens (notamment les appels à projets du FEDER 2021-2027 pour les bâtiments exemplaires et pour les chaufferies bois avec réseaux), les financements du Conseil Régional (notamment EFFILOGIS et ENVI), le Fonds Vert (avec l'ouverture progressive des mesures 2025 dont les webinaires de présentation), le Contrat pour la Réussite et de Transition Ecologique (CRTE) dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique, les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et sur le Contrat Local de Santé ainsi que le Projet Alimentaire Territorial PAT mais également :

- **Les appels à projets nationaux et régionaux** avec « La Promotion de l'action des jeunes pour la transition écologique sur les temps périscolaires et extrascolaires » financée par le Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse FEJ, l'AMI « Artothèques en milieu rural » piloté par le Centre National des Arts Plastiques CNAP, les résultats de la campagne du Fonds de Développement de la Vie Associative FDVA 2025, l'AMI « Lieux innovants, lieux accueillants » à destination des France Services et l'appel à projets 2026 du FDVA ainsi que celui du Fonds Citoyen franco-allemand pour les journées franco allemandes.
- **L'annonce de nouveaux outils nationaux ou régionaux** comme la publication du premier plan national d'adaptation du sport au changement climatique par le Ministère des Sports, l'évolution de la plateforme « Comm'une opportunité » de mise en relation des collectivités territoriales et des porteurs de projets avec une nouvelle offre gratuite destinée aux communes de moins de 2 000 habitants (rédaction d'une annonce pour attirer un professionnel de santé, un restaurateur, etc.), la territorialisation de la planification écologique avec la présentation des modalités de l'acte 2 des COP régionales (puis le lancement de la feuille de route régionale de la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté) et le webinaire du 27 octobre 2025 de la Représentation de la Commission Européenne en France pour sa boîte à outils « L'Europe à portée des élus ».
- **Les informations transmises par les fédérations nationales** <https://anpp.fr> et <https://leaderfrance.fr> dont le programme « Patrimoine et tourisme local » de la Fondation du Patrimoine, en partenariat avec Airbnb, visant à soutenir des projets de restauration, de préservation et de valorisation du patrimoine dans les zones rurales françaises, la confirmation que les dotations 2025 (DETR, DSIL, etc.) doivent financer la transition écologique, la quinzaine du réseau « Elus pour agir » de l'ADEME sur le thème « Quelles solutions pour accélérer la transition écologique ? », le nouveau zonage France Ruralités Revitalisation FRR, financement des Atlas de la Biodiversité Communale ABC, le « Roquelaure de la Simplification » pour simplifier l'action des collectivités, l'avenir de MaPrimeRenov, les bonnes pratiques de coopération avec et au-delà de LEADER, le guide d'installation d'un bistrot communal, la note « Le pouvoir préfectoral de dérogation », la consultation des élus ruraux par le Sénat et la création d'un statut de l' élu local.
- **Les actualités mises en ligne par la Banque des Territoires** sur un nouveau parcours des élus aux enjeux des énergies renouvelables par le réseau CLER, le bilan du plan « 5 000 équipements sportifs » portant sur la période 2022-2023, le Fonds de Soutien au commerce rural (recommercialisation de la ruralité et nouveaux lauréats), un panorama complet des dispositions visant les collectivités dans la loi de finances 2025, l'intégration de 400 nouvelles communes dans le programme « Villages d'avenir » en 2025, la parution d'un guide « Tiers-Lieux et acteurs bancaires : mieux se comprendre », les orientations 2025 de l'Agence Nationale du Sport ANS pour ses

subventions d'équipements, l'évolution du dispositif France Ruralités Revitalisation FRR (puis la date limite du 30 septembre 2025 pour les délibérations concernant l'exonération des impôts locaux des entreprises), l'engagement de la Banque des Territoires pour les campagnes dans le cadre de France Ruralités avec « Rural consult », la rénovation thermique des écoles avec EduRenov, la date limite du 25 juillet 2025 pour l'inscription des collectivités au dispositif « Cantine à 1 euro », la disponibilité des données de couverture mobile à l'échelle des communes, la réouverture du guichet MaPrimeRenov avec ses nouvelles modalités, l'annonce gouvernementale de 50 000 euros pour chaque future maison France Santé, le lancement d'un parcours complet d'ingénierie financière par la Banque des Territoires pour la rénovation énergétique des bâtiments et la labellisation de nouveaux EcoQuartiers.

COMMUNICATION

www.pays-bresse-bourguignonne.com

Le site du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne est consultable à l'adresse : <http://www.pays-bresse-bourguignonne.com>



En 2025, le site Internet a reçu 5 771 visites pour 12 187 pages vues soit une moyenne de 480 visites par mois (en légère hausse par rapport à 2024). Il y a eu 1 850 téléchargements de documents.

Une rubrique consacrée à la révision du SCoT a été créée et mise en ligne en juin 2025. Cette rubrique a été alimentée au fil des réunions, ateliers de travail et visites terrains avec les supports diffusés et les comptes-rendus. Il s'agit, dans le cadre de la concertation obligatoire, de mettre à disposition du public tous les éléments de l'étude SCoT-AEC...

Documents les plus téléchargés :

1. Carte des communes
2. Bilan du SCoT
3. DOO du SCoT

En 2025, **les principales mises à jour** ont concerné :

- Les annonces sur les Bresse Débats du Conseil de développement.
- La publication du guide des transports de la Bresse bourguignonne par Mission Mobilité.
- L'audition d'un nouveau porteur de projet éligible au contrat régional TEA.
- La candidature au PAT de niveau 2.
- La publication des ordres du jour des comités syndicaux, les délibérations prises et les procès-verbaux (à télécharger).

La sous rubrique « Les dispositifs 2021-2027 » de la rubrique « Les programmes de financement » (TEA, volet rural du FEDER, LEADER financé par le FEADeR, CRTE, projets structurants financés par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, prime CEE, etc.) a été régulièrement actualisée au cours de l'année 2025.